

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 26 MAI 2025 // N°1082 // PRIX 20 DA

L'UNIQUE CINÉASTE ALGÉRIEN,
AFRICAIN ET ARABE À AVOIR
REMPORTÉ LA PALME D'OR

DES ARTISTES ET DES
OFFICIELS PLEURENT LA
MORT DE LAKHDAR
HAMINA

SAÏD CHANEGRIHA À L'OUVERTURE DU SÉMINAIRE SUR LES DÉFIS SÉCURITAIRES ET
LES RIVALITÉS GÉOPOLITIQUES :

L'ALGÉRIE, UN ÉLÉMENT CLÉ DANS LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ AU SAHEL

L'Algérie a contribué activement à la promotion du développement économique et social au Sahel, en consacrant le principe de solidarité avec les peuples qui lui sont liés par des relations historiques et culturelles profondes.



JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

L'UA PLAIDE POUR UNE AFRIQUE SOUVERAINE, RÉPARÉE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

BLOQUÉ EN BELGIQUE DEPUIS TROIS ANS

L'ALGÉRIE RÉCUPÈRE SON NAVIRE SEDRATA



UN PRESTIGIEUX PRIX
INTERNATIONAL LUI A ÉTÉ
DÉCERNÉ

SONATRACH SUR LES PLUS HAUTES MARCHES DU PODIUM

La compagnie nationale des hydrocarbures a considéré cette distinction, dans un événement aussi stratégique, comme « une reconnaissance internationale du haut niveau de ses cadres et des hautes compétences de ses employés ».

CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-MAURITANIEN :

Un outil essentiel pour promouvoir la complémentarité économique

Le Conseil recommande la mise en place d'un accord préférentiel couvrant plusieurs produits et la promotion du commerce de troc en tant qu'outil de développement des zones frontalières.

Le Conseil d'affaires algéro-mauritanien a clôturé, samedi 24 mai, à Nouakchott, les travaux de sa neuvième session. La réunion a donné lieu à plusieurs recommandations : Le Conseil a ainsi préconisé la conclusion d'un accord préférentiel couvrant plusieurs produits et la promotion du commerce de troc en tant qu'outil de développement des zones frontalières. De même, il a appelé à dynamiser les échanges commerciaux et les partenariats économiques entre l'Algérie et la Mauritanie, à accélérer le processus de création d'un comité technique mixte chargé de l'accord préférentiel, à éliminer les obstacles entravant l'accès des produits algériens et mauritaniens aux marchés des deux pays, à conclure un accord de transport terrestre bilatéral, et à renforcer la souplesse dans les transactions financières entre

les deux États, outre la mise en place d'un cadre juridique et sanitaire destiné à faciliter l'import-export de bétail et de produits dérivés, et l'accompagnement des entreprises dans les procédures administratives liées à leurs activités commerciales. Le Conseil a également encouragé les opérateurs économiques algériens et mauritaniens à participer activement aux événements économiques et commerciaux organisés dans les deux pays. Il a aussi insisté sur l'importance de renforcer la ligne maritime reliant les deux nations et de lever les contraintes logistiques entravant sa régularité, ainsi que sur la nécessité de poursuivre les travaux de la route reliant Tindouf à Zouerate. Il a par ailleurs souhaité l'ouverture de liaisons aériennes directes entre différentes villes algériennes et mauritaniennes, et le développe-



ment du commerce de troc comme levier stratégique pour l'intégration économique des zones frontalières. Les Conseils d'affaires sont essentiels, et nos opérateurs économiques le savent mieux que quiconque. Ils le sont en ce qu'ils contribuent à donner une expression concrète à la diplomatie économique. En ces temps modernes, toute diplomatie vide de contenu économique se révèle, dans une large mesure, peu efficace. Connaissant l'importance qu'elle y attache, l'Algérie utilise la diplomatie économique en s'appuyant sur les avantages de la coopération régionale, notam-

ment avec les pays se trouvant dans son voisinage immédiat. C'est dans cette logique qu'il faut voir et apprécier la mise en place du Conseil d'affaires algéro-mauritanien. Le Conseil d'affaires algéro-mauritanien a fait du chemin dans la suppression des obstacles à la coopération et au partenariat, même s'il reste encore beaucoup à faire. Les chefs d'entreprise, qui en sont membres, se réjouissent des réalisations accomplies, à l'exemple de l'inauguration de l'Algerian Union Bank (AUB) et d'une exposition permanente de produits algériens à Nouakchott, ainsi que de la tenue régu-

lière des réunions. De même, ils saluent la mobilisation du Conseil et son engagement en faveur de la promotion des échanges commerciaux. C'est également dans le cadre de ce Conseil que les entreprises algériennes et mauritaniennes œuvrent à élargir la coopération, à établir des partenariats bilatéraux dans plusieurs domaines économiques et à contribuer à diversifier les échanges. Et, cela aura des incidences mutuellement bénéfiques pour les deux pays. D'après une publication récente de l'Algerian Union Bank (AUB), cinq secteurs en Mauritanie pourraient attirer les investissements algériens. Il s'agit de l'agriculture, de l'élevage, de l'énergie, de la pêche et des mines. Dans le domaine de l'énergie, par exemple, l'AUB estime que « les entreprises algériennes peuvent jouer un rôle crucial en apportant leur expertise et leurs technologies pour aider à réaliser la transition énergétique » dans ce pays. **Y.S.**

SALON DE L'ALGÉRIE EN FRANCE

Grand succès pour la 1re édition

Le Salon de l'Algérie qui se tient au Groupama Stadium de Lyon depuis vendredi dernier a connu un grand succès. L'événement organisé par le Collectif des associations franco-algériennes de France a drainé les grandes foules. Les 4500 places disponibles pour le grand public ont très vite été prises, obligeant les organisateurs à refuser l'entrée à des milliers d'autres restés dehors. Un énorme engouement pour le salon de l'Algérie organisé sous le patronage d'Abdelaziz Mayouf, consul général d'Algérie à Lyon, et qui avait pour objectif de mettre en valeur les richesses du patrimoine culturel algérien dans toutes ses facettes (culinaire, vestimentaire, artistique). En plus des activités culturelles telles que les projections de films, les concerts musicaux, les dégustations, le salon de l'Algérie a été une occasion pour faire connaître les droits successoraux et les réformes fiscales. Cela montre l'attachement des Algériens de France, venus de tous les coins de la métropole, pour leur pays dans un contexte marqué par leur stigmatisation dans la sphère médiatique française et une partie de la scène politique en France.

UN PRESTIGIEUX PRIX INTERNATIONAL LUI A ÉTÉ DÉCERNÉ

Sonatrach sur les plus hautes marches du podium

Le groupe Sonatrach a réalisé un succès remarquable lors de sa participation à la 29^e Conférence mondiale du gaz, organisée du 19 au 23 mai à Pékin (Chine). La compagnie s'est vu décerner un prestigieux prix international pour les meilleures pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur : « le Prix de l'Industrie de la Conférence mondiale du gaz (Industry Award for World Gas Conference). Et cela à la suite d'une présentation donnée par Nadia Haddoum, cheffe de projet au sein de la direction exécutive chargée du développement des affaires et du marketing, sur « les solutions innovantes pour maîtriser l'instabilité du forage dans les puits des réservoirs carbonés », comme le souligne un communiqué de la Sonatrach rendu public. L'exposé dont il est question a été sélectionné parmi des centaines de travaux proposés par plusieurs entreprises de différents pays, après une évaluation rigoureuse menée par un comité international de lecture, y est-il ajouté. M^{me} Haddoum a reçu le certificat et la médaille distinctive de ce prix lors de la cérémonie de clôture des travaux de la Conférence le 23 mai. Elle avait déjà été honorée une première fois lors

de la présentation de son travail au cours d'une session de débat. Une reconnaissance internationale Sonatrach a considéré cette distinction, dans un événement aussi stratégique, comme « une reconnaissance internationale du haut niveau de ses cadres et des hautes compétences de ses employés ». Le groupe s'est dit fier de « compter parmi ses rangs de tels profils qui contribuent à rehausser sa réputation à l'échelle internationale et à proposer des solutions innovantes pour améliorer ses performances ». Elle a également rappelé que ce n'était pas la première récompense pour Mme Haddoum, qui avait déjà été distinguée par divers prix honorifiques en reconnaissance de ses travaux et recherches scientifiques. Elle avait notamment remporté le premier prix de la meilleure présentation orale lors de la 18^e édition de la Conférence internationale du pétrole, organisée à Johannesburg (Afrique du Sud). De plus, elle a été désignée par Sonatrach pour être membre du Forum des femmes arabes, en tant que femme d'exception dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'ingénierie, y est-il mentionné. **Y.B.**

ATTENTAT CONTRE LE COMPLEXE GAZIER DE TIGUENTOURINE

Le procès des quatre accusés reporté à la prochaine session criminelle

La Cour criminelle de première instance de Dar El Beïda, à Alger, a décidé hier de reporter le procès de quatre accusés impliqués dans l'attentat contre le complexe gazier de Tiguentourine, situé à In Amenas, dans la wilaya d'Illizi, en janvier 2013. Le report a été prononcé à la demande de la défense, qui a insisté sur la nécessité de faire comparaître toutes les parties absentes afin d'assurer « une justice équitable ». Les faits remontent au 16 janvier 2013, lorsque 32 membres d'un groupe terroriste armé ont attaqué le complexe gazier. Ce groupe appartenait à la katiba « Les Signataires par le sang », dirigée par Mokhtar Belmokhtar. Les terroristes étaient de plusieurs nationalités : algérienne, tunisienne, égyptienne, malienne, nigérienne, canadienne et mauritanienne. L'attaque a duré plusieurs jours et a provoqué la mort de 37 travailleurs étrangers de différentes nationalités. Les forces spéciales algériennes ont mené une opération militaire qui a permis d'éliminer 29 membres du groupe terroriste

et d'en arrêter trois autres. Le site de Tiguentourine, qui est un complexe stratégique pour l'économie nationale, employait à l'époque 790 personnes, dont 134 étrangers issus de 26 nationalités. Il était exploité en partenariat entre Sonatrach, la société britannique BP et la société norvégienne Statoil (aujourd'hui Equinor). Les quatre accusés renvoyés devant la justice sont poursuivis pour leur participation présumée dans la planification et l'exécution de l'attentat. Leurs rôles précis dans l'attaque doivent être examinés lors du procès, dont la date n'a pas encore été fixée. L'objectif du procès est de juger les responsabilités individuelles dans cette attaque qui a visé une infrastructure vitale du secteur énergétique, causé un grand nombre de victimes et mobilisé les services de sécurité durant plusieurs jours. Le report décidé par le tribunal vise à réunir toutes les conditions pour la tenue d'un procès complet, en présence de toutes les parties concernées.

S.T.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SAÏD CHANEGRIHA À L'OUVERTURE DU SÉMINAIRE SUR LES DÉFIS SÉCURITAIRES ET LES RIVALITÉS GÉOPOLITIQUES :

L'Algérie, un élément clé dans la sécurité et la stabilité au Sahel

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, a réaffirmé hier l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité dans la région du Sahel.

Aïda Mouni



Il s'est exprimé à l'occasion de l'ouverture du séminaire national intitulé «Le Sahel africain : défis sécuritaires et de développement à l'aune des rivalités géopolitiques dans la région», organisé au Cercle national de l'armée à Alger. «L'Algérie, engagée dans le respect des principes de sa politique étrangère, notamment le respect mutuel, le bon voisinage, le refus de l'ingérence dans les affaires internes des pays, le respect de leur souveraineté nationale et de leur intégrité territoriale, a toujours œuvré, par ses démarches diplomatiques, à rétablir la stabilité politique et sécuritaire dans la région du Sahel», a déclaré le général d'armée. Il a insisté sur le fait que l'Algérie «privilégie les solutions pacifiques

aux crises, rejette la logique de l'usage des armes et encourage le dialogue et les négociations». Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale, le général d'armée a également rappelé que «l'Algérie a toujours été un facteur de sécurité et de stabilité dans la région». Il a cité les actions menées dans le cadre des programmes bilatéraux de coopération militaire et de formation au profit des forces armées des pays du Sahel, ainsi que la participation active de l'Algérie à la lutte contre le terrorisme à travers la Commission d'état-major opérationnelle conjointe (CEMOC). Cette structure régionale de sécurité, créée en 2010 et basée à Tamanrasset, regroupe l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie. Elle

fonctionne selon un principe fondamental : «la prise en charge autonome par chaque pays de ses défis sécuritaires, dans le respect total de la souveraineté des États». Par ailleurs, Saïd Chanegriha a souligné l'importance du rôle joué par l'Algérie dans le domaine du développement : «Notre pays a contribué activement à la promotion du développement économique et social dans le Sahel, en consacrant le principe de solidarité avec les peuples liés à l'Algérie par des relations historiques et culturelles profondes.» Il a précisé que cette solidarité s'est traduite «par l'octroi d'aides humanitaires, le financement de projets de développement structurants à portée régionale, pour encourager les populations de

la région à vivre dignement dans leur pays et contrer les projets visant à semer l'instabilité». En conclusion de son allocution, le général d'armée a affirmé : «L'Algérie restera, malgré les tentatives de brouiller son rôle central dans la région, un acteur essentiel de la paix et de la sécurité au Sahel». Il a ajouté que sous «la direction stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, l'Algérie poursuivra ses efforts pour instaurer les bases du dialogue et initier des approches régionales constructives pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région».

A. M.

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

L'UA plaide pour une Afrique souveraine, réparée et tournée vers l'avenir

Karima Baba Aissa

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a livré un message fort et structurant, en phase avec le thème retenu cette année : «La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations». Ce rendez-vous continental, célébré chaque année, a été décrit par le président de la Commission comme «un moment de souvenir et de communion entre tous les Africains», un temps pour raviver «des souvenirs et une histoire, souvent douloureuse, ancienne et contemporaine». Dans son message, Mahmoud Ali Youssouf a mis en avant les efforts déployés par le continent pour s'arracher aux conflits et au sous-développement. «L'Afrique ne se morfond pas dans les blessures et les amertumes du passé», a-t-il affirmé. «Elle continue à consentir des sacrifices encore et encore, afin de se libérer des affres des conflits et du sous-développement et des guerres». Il a ajouté : «L'Afrique se construit depuis lors, lentement mais sûrement : "Rome ne s'est pas faite en un jour", disait le célèbre adage». Revenant sur les fondements politiques de l'intégration africaine, le président de la Commission a insisté sur le rôle central des textes fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Union africaine. «Le

continent africain, à travers les aspirations de ses peuples traduites dans la Charte de l'OUA puis dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, se positionne avec force et détermination sur la scène internationale». Le message a également souligné les ressources humaines, naturelles et stratégiques du continent. Mahmoud Ali Youssouf a rappelé que «avec plus de 2,5 milliards d'habitants en 2050 sur le continent, des millions d'hectares de terres arables, des ressources minières innombrables, des sources d'eau intarissables et un ensoleillement exceptionnel, le continent dispose de tous les atouts pour réaliser le rêve de tous les Africains, à savoir l'Afrique que nous voulons : intégrée, pacifique et prospère». Il a salué les dynamiques sociales émergentes, en particulier l'engagement des femmes et de la jeunesse africaine. «Les femmes et la jeunesse africaine prennent leur destin en main, s'organisent, revendiquent et agissent pour améliorer leur quotidien. Les gouvernements investissent dans les infrastructures, le développement des politiques réalistes et pragmatiques». Le président de la Commission a également souligné l'importance croissante du continent sur la scène internationale, en évoquant notamment son intégration récente dans le G20. «Notre continent ne peut plus être ignoré. Son adhésion au G20 est non seulement une participation méritée, mais aussi une reconnaissance

mondiale de l'importance de l'Afrique. Il ne fait aucun doute que le potentiel de l'Afrique, ses ressources minérales, ses terres arables et sa capacité industrielle doivent être pris en compte». Dans cette optique, il a lancé un appel à la protection et à la valorisation des richesses africaines. «Il nous appartient, à nous Africains, d'affirmer nos valeurs, de réaffirmer nos convictions et de gagner le respect de toutes les nations par notre capacité à peser sur la scène mondiale». Il a enjoint les États membres de l'Union africaine à «développer une chaîne de valeur viable sur le continent grâce à un processus de transformation à valeur ajoutée». S'exprimant sur les déséquilibres géopolitiques, Mahmoud Ali Youssouf a dénoncé une marginalisation structurelle. «Nous savons tous que la géopolitique internationale est menée aux dépens de notre continent. Les puissances mondiales influentes n'accordent pas l'attention qu'elles méritent aux ambitions de notre continent». Il a conclu son intervention en revenant sur les fondements idéologiques du panafricanisme. «Le panafricanisme a été construit par nos ancêtres non seulement sur la base des aspirations légitimes de nos peuples, mais plus largement sur un certain nombre d'objectifs stratégiques qui sont le reflet d'une pensée critique pour l'avenir de ce continent et de ses peuples».

K. B. A.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Sur le chemin du développement et du progrès

PAR: PAR YUCEF S.

Beaucoup de dirigeants africains, dont le président Abdelmadjid Tebboune, œuvrent pour une Afrique puissante économiquement, mais aussi politiquement, qui joue pleinement son rôle dans le monde en partenariat avec ses alliés et non sous leur tutelle. L'Afrique est un continent qui a souffert des ravages du colonialisme. D'ailleurs, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est issue de la lutte pour l'indépendance qui s'est déroulée dans les années 1950 et au début des années 1960. Elle avait marqué un important tournant dans l'action africaine commune, car il avait permis d'imprimer un nouvel élan à la gestion de la situation en Afrique et de définir les priorités, en premier lieu la réalisation de la sécurité, de la stabilité et du développement, avec ce que cela implique pour le règlement des conflits existants et la prévention des conflits éventuels. Le passage de l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine (UA) et le lancement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) sont au nombre des initiatives africaines luttant contre le sous-développement et l'instabilité du continent. Mais l'Afrique fait face aujourd'hui à de nouveaux défis posés par le terrorisme international ou la criminalité transnationale. Dans ce contexte, l'Union africaine, qui a succédé en 2001 à l'OUA, a approuvé le 14 septembre 2002 à Alger un plan d'action sur la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique. Au plan politique, l'Organisation de l'unité africaine insistait sur la non-intervention, l'Union africaine a mis l'accent sur la non-ingérence. Au chapitre économique, l'Afrique a fait des avancées en ce qui concerne la libéralisation du commerce et la diversification économique, notamment pour ce qui est de la réduction des droits sur les importations et des taxes à l'exportation, ainsi que des restrictions quantitatives. Le continent fait des efforts en matière d'intégration, en particulier dans les domaines du commerce, des communications, des politiques macroéconomiques et des transports. Selon des données établies par la Banque africaine de développement (BAD), le continent devrait dégager une croissance économique de 4,1 % en 2025. Ce rebond est alimenté par plusieurs secteurs stratégiques. Les énergies renouvelables gagnent du terrain, faisant de l'Afrique un laboratoire de la transition énergétique mondiale. Des projets solaires et éoliens voient le jour dans plusieurs pays, portés par des investissements étrangers mais aussi locaux. L'Algérie, un acteur engagé du développement africain, affirme son rôle de moteur régional et de partenaire solidaire. Avec une croissance économique estimée à 4 % en 2024, le pays s'appuie sur la diversification de ses secteurs économiques, notamment les hydrocarbures, l'industrie, les services et la construction.

Y.S.

POUR ATTIRER LES
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
L'UFC ouvre
de nouvelles
spécialités

Le recteur de l'université de la formation continue (UFC) Didouche-Mourad, M. Yahia Djaafri, a indiqué, dimanche, que cet édifice scientifique s'apprêtait à recevoir, dès la prochaine année universitaire, des étudiants internationaux avec l'ouverture de nouvelles spécialités dans divers domaines. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 35^e anniversaire de la création de l'université de la formation continue, M. Djaafri a invité les étudiants internationaux à rejoindre l'UFC, dès l'année prochaine, dans les nouvelles spécialités qui leur sont dédiées dans divers domaines. L'UFC compte aujourd'hui 75 000 étudiants, 150 enseignants permanents, près de 3000 enseignants vacataires et 2200 employés en charge de la logistique, alors que, dans les années 1990, elle ne comptait que quelques étudiants, enseignants et employés, a fait observer le responsable, rappelant que cet édifice scientifique «s'emploie à offrir un service de qualité répondant aux aspirations des citoyens en matière d'acquisition des savoirs et de perfectionnement». Évoquant le rôle de l'UFC sur le plan économique, le recteur a souligné que cette institution dispose d'un incubateur d'entreprises qui accompagne les porteurs de projets et compte des clubs scientifiques actifs dans divers domaines. Saisissant cette occasion, qui coïncide avec la célébration par l'Algérie de la journée mondiale de l'Afrique marquant l'anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Djaafri a salué le rôle de l'Algérie en faveur de l'indépendance de plusieurs pays africains. Pour sa part, le recteur de l'université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, M. Ammar Haïhem a salué le rôle majeur de l'UFC dans le paysage universitaire. Il s'agit de «la plus grande université du pays en termes de nombre d'étudiants», a-t-il noté. Par ailleurs, l'événement a été marqué par la projection d'une vidéo sur le processus de développement de l'UFC et la présentation de deux communications mettant en avant le rôle pionnier de l'Algérie dans le développement du continent africain.

APS

30^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

La sécurité identitaire en débat

À l'occasion du trentième anniversaire de la création du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), une rencontre scientifique nationale aura lieu les 27 et 28 mai 2025 au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, sur le thème : «La promotion de l'amazighité dans le cadre de la sécurité identitaire en Algérie : contexte, concepts, implications sociocognitives et institutionnelles», annonce le Haut-commissariat dans un communiqué publié sur son site web.



Boualem B.

Cette rencontre d'un caractère hautement académique est l'occasion d'aborder les questions de l'identité nationale sous des angles multiples et de valoriser l'amazighité dans une vision globale qui favorise la cohésion nationale en cette époque d'intox, de propagande de tous ordres et de déferlement hystérique sur les réseaux sociaux. S'inscrivant, selon le communiqué de l'institution, dans le cadre des efforts visant à rehausser le discours national sur l'amazighité, à redéfinir les rôles des

institutions concernées par sa promotion et à adapter leurs modes d'intervention aux exigences de l'ère actuelle, cette rencontre contribuera certainement à mieux expliquer le concept de sécurité identitaire et à lever le voile sur les menaces que représentent l'instrumentalisation de la dimension amazighe par des lobbys bien connus pour semer la division et porter atteinte à l'unité nationale. L'Algérie, fruit de son histoire et de sa géographie, est fermement attachée aux dimensions qui constituent son identité : l'islamité, l'arabité, l'amazighité. Quels que soient les efforts de ses

ennemis pour opposer une composante de son identité à une autre, ils seront vains. La France coloniale, qui utilisait sans relâche le concept «diviser pour régner» depuis 1830, a vu avec éclat le résultat de ses manœuvres et de toutes ses études ethnographiques le 1^{er} novembre 1954. C'est justement autour du concept de sécurité identitaire et de la vision inclusive, qui considère l'amazighité comme une dimension importante de l'identité nationale, au même titre que l'islam et l'arabité, que s'articulera le programme de cette rencontre. Au total, neuf conférences scientifiques et trois ateliers interactifs sont prévus lors de cette rencontre qui s'étalera sur deux jours.

La première journée, répartie sur deux sessions, abordera les concepts d'identité, de langue et de mémoire, ainsi que les menaces dans ce contexte de globalisation et le rôle de la diversité culturelle et linguistique dans le développement durable. Les ateliers porteront sur les aspects juridiques, les défis de la sécurité identitaire et le système d'enseignement et de formation approprié à l'amazigh. La deuxième journée sera consacrée à la présentation des synthèses des travaux des ateliers et à la formulation des recommandations finales. Parallèlement à ces conférences et ateliers, une exposition mettant en valeur les activités et les productions du Haut Commissariat à l'Amazighité dans les domaines de l'édition et du numérique sera présentée dans le hall d'accueil du Cercle national de l'armée, en partenariat avec les principaux acteurs concernés.

Pour le HCA, cet événement marquera un tournant dans le renouvellement de l'engagement à promouvoir tamazight et à renforcer sa présence parmi les autres composantes de l'identité nationale, en phase avec la dynamique culturelle et institutionnelle que connaît actuellement l'Algérie.

B. B.

JUSTICE

Des magistrats formés à la cybercriminalité

Le ministère de la Justice a lancé, dimanche, des sessions de formation au profit des magistrats et élèves magistrats, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, 25 magistrats participeront à une session de formation sur la «cybercriminalité», visant à «renforcer les compétences des magistrats et approfondir leurs connaissances ainsi qu'à suivre les évolutions législatives et réglementaires dans ce domaine», précise le communiqué. Dans le cadre du programme d'échange d'informations en matière de lutte contre le terrorisme et de réponse de la justice pénale, supervisé par l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), cinq (5) magistrats prendront part à une session de formation régionale à Prague (République tchèque) sur le thème : «la deuxième simulation de procès en matière de lutte contre le terrorisme». Cette formation vise à «améliorer et échanger les connaissances,

renforcer la coopération entre magistrats et services répressifs sur les outils de lutte contre le terrorisme, le cadre juridique et institutionnel de poursuite et le jugement des affaires liées au terrorisme, ainsi qu'à la création de réseaux professionnels permanents», ajoute la même source. Dans le cadre de la coopération avec l'Académie de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), «198 élèves magistrats de l'École supérieure de la magistrature participeront à une série de cours intensifs et de formations à distance sur la propriété intellectuelle, animés par des experts étrangers». Par ailleurs, «dans le cadre de la coopération avec l'Office régional des Nations unies pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord chargé de la lutte contre la drogue et le crime, en partenariat avec le ministère public égyptien, deux (2) magistrats participeront à une réunion régionale d'experts à Ain Sokhna (Égypte), sur la mise à jour du guide législatif

pour l'application du protocole de lutte contre le trafic illicite de migrants par terre, mer et air, ainsi que de la loi type y afférente». Cette réunion vise à «associer les experts de la région MENA au processus en cours de mise à jour de ce guide législatif, afin de mieux traiter les défis et les circonstances entourant le trafic illicite de migrants dans la région et de renforcer la coopération internationale», selon le communiqué. Au niveau de la cour d'Oran, des magistrats des cours de l'ouest participeront à une journée d'étude et de formation sur «la médecine légale: expertise médicale en matière pénale, indices et preuves sur la scène du crime, levée de corps», avec la participation de représentants du service de médecine légale, du service de psychiatrie du CHU d'Oran ainsi que de toutes les instances de référence et de l'Institut de criminologie de l'université d'Oran 1, en plus de représentants de la Police judiciaire, conclut la source.

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

Les parents d'élèves réclament l'accompagnement psychologique des candidats

L'ANPE demande aux parents d'accompagner leurs enfants psychologiquement, pour ne pas gaspiller une année de préparation scolaire. Pour cette association, l'accompagnement psychologique des élèves figure parmi les facteurs de réussite.

Par Meriem Kaci

À l'approche des épreuves du BEM et du BAC, le président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE) Khaled Ahmed a invité les parents à accompagner leurs enfants sur le «plan psychologique», pour ne pas gaspiller une année de préparation scolaire. Pour lui, il est important de tenir les candidats aux examens de fin d'année à l'écart des «pressions et rumeurs qui les impactent négativement». Il cite en particulier, les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux. Un phénomène qui «perturbe les candidats, et les épuise sur les plans psychologique et physique». Toutefois, notre interlocuteur met en avant, le fait que les dernières sessions, notamment du Bac, n'ont été entachées par aucune irrégularité, suite aux mesures proactives prises par le ministère de la Justice pour prévenir et lutter contre la fraude et la fuite de sujets des examens officiels. Raison pour laquelle il invite les élèves à se concentrer sur la révision des cours et la préparation aux examens pour être à l'abri de la «pression et des fausses informations relayées sur les réseaux sociaux, qui les impactent négativement». S'agissant du troisième trimestre, le président de l'AN-



PE estime qu'il s'est déroulé dans la «sérénité, sans événements perturbant le déroulement des cours». «Aucun mouvement de protestation n'a été observé par le personnel enseignant ou les élèves», se réjouit M. Khaled Ahmed. D'après les échos parvenus des bureaux de wilaya, les résultats des examens sont satisfaisants. Bien qu'il ne dispose d'aucun chiffre officiel, il estime qu'une «amélioration est enregistrée par rapport aux deux premiers trimestres, car il n'a connu aucune perturbation».

RECYCLER LE PAPIER

Quant à la destruction des cahiers constatée chaque fin d'année scolaire, il estime que ce phénomène est loin de

connaître son épilogue. «Ce triste spectacle se répète devant de nombreux établissements scolaires depuis quelques années», a-t-il rappelé. C'est dans ce contexte que l'Observatoire national de la société civile s'est engagé, à l'issue d'une rencontre avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN), à lancer des campagnes de sensibilisation, notamment autour des établissements scolaires, pour lutter contre ce phénomène et conscientiser les élèves à la préservation de l'environnement et à la promotion des comportements responsables.

Sauf que cette campagne ne porte pas, du moins pour le moment, les résultats escomptés, selon l'ANPE. La

campagne de sensibilisation n'a été entamée qu'à l'approche de la fin de l'année scolaire. «L'initiative du ministère est louable. Mais l'opération de sensibilisation devrait être lancée en début de l'année scolaire et en impliquant les parents d'élèves», dit M. Ahmed. Pour rappel, le ministère de l'Éducation a signé un accord avec l'entreprise publique de récupération (ENR) pour recycler le papier. Le ministre de tutelle, Mohamed Seghir Saadaoui, a demandé aux directeurs des établissements scolaires de réserver des salles pour la collecte des cahiers et des manuels usagers et de permettre à l'ENR de les recycler.

M.KA.

BLOQUÉ EN BELGIQUE DEPUIS TROIS ANS

L'Algérie récupère son navire Sedrata

Le navire Sedrata de la compagnie publique Cnan-nord, spécialisée dans le transport maritime de marchandise, a été récupéré. Le navire était bloqué au niveau du port d'Anvers en Belgique depuis trois ans. «Dans le cadre du renforcement de la flotte maritime nationale et en exécution des instructions du ministre des Transports Said Sayoud portant régularisation de la situation des navires algériens, il a été procédé à la récupération, en date du

23 mai, du navire Sedrata retenu depuis 3 ans au niveau du port d'Anvers en Belgique», a annoncé, hier, le ministère des Transports dans un communiqué. «Le 22 mai 2025, le navire algérien Sedrata a subi une inspection technique approfondie par Lloyd's Register, qui lui a délivré le même jour un certificat de conformité. Puis, le 23 mai 2025, il a subi une inspection complète de la part des autorités portuaires d'Anvers, qui comprenait une inspection de

ses équipements. Une fois toutes les conditions réunies, le navire a repris sa navigation directement, chargeant des marchandises depuis le port d'Anvers vers l'Algérie», a ajouté la même source. La récupération du navire Sedrata est «l'aboutissement d'une série de réunions de coordination, au cours desquelles des directives précises ont été fournies et un suivi strict a été assuré par le ministère des Transports, dans le but d'accélérer les

procédures et de surmonter les obstacles administratifs et techniques». Le ministre des Transports a estimé que la restitution de ce navire constitue «une nouvelle étape dans le développement du transport maritime national et le renforcement de sa présence sur la scène internationale, reflétant une image professionnelle et engagée de l'Algérie dans ce domaine stratégique».

M.M.

COMMERCE TRANSFRONTALIER ILLICITE

Les douanes algériennes accentuent la pression sur les contrebandiers

Les services des douanes ont enregistré, durant le premier trimestre 2025, un total de 206 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illicite, au cours desquelles 313 contrevenants ont été interpellés, a indiqué un bilan de la Direction générale des douanes (DGD). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illicite, les brigades opérationnelles des douanes ont enregistré un nombre important de saisies au cours du

premier trimestre 2025, dans le cadre de l'exercice des fonctions de protection assignées aux douanes sur l'ensemble du territoire de leur compétence, y compris les postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité», explique la DGD, dans le dernier numéro de «La revue des Douanes». Le bilan fait état de la saisie de 2 208,129 kg de cannabis traité, de 329,188 kg de cocaïne et 3 962 165 unités de pilules psychotropes. Les mêmes services ont égale-

ment saisi 161 556 paquets de tabac et 1 764 litres de boissons alcoolisées au cours de la même période. Concernant la lutte contre la spéculation et la contrebande de marchandises subventionnées, les services des douanes ont saisi 85 320 kg de marchandises subventionnées telles que le sucre et la semoule, et 84 159 litres d'huile. Plus de 142 220 litres de carburant ont été saisis, outre la mise en échec de nombreuses tentatives illégales de contrebande de moteurs de voitures, et la

confiscation de neuf armes. L'activité sur le terrain des services et équipes douaniers opérationnels a également permis la saisie de 367 595 unités de pétards et de feux d'artifice, considérés comme des produits prohibés menaçant la sécurité des citoyens. De surcroît, des tentatives de contrebande de marchandises à caractère commercial, telles que des produits cosmétiques, des téléphones portables et des ordinateurs portables, ont été mises en échec, selon la même source.

BARRAGE VERT

La DGF ouvre la voie à l'investissement dans la production de bois

Le premier projet d'investissement dans le domaine de la production de bois au niveau du barrage vert, sera lancé à la fin de l'année 2025, a annoncé dimanche le directeur général des Forêts, M. Djamel Touahria.

M. Touahria a fait savoir, lors d'un entretien accordé à la radio algérienne, que la direction générale des Forêts (DGF) ouvrira, fin 2025, la voie à l'investissement dans le domaine de la plantation d'arbres forestiers destinés à la production de bois, et ce, dans le cadre des efforts visant à créer une valeur ajoutée et à conférer au barrage vert, un caractère économique. Il s'agit d'un projet d'investissement pilote pour la plantation du «Paulownia» sur une superficie de 500 hectares dans la wilaya de Laghouat, selon le DG des Forêts, qui a précisé que de tels projets permettent de valoriser les efforts de reboisement au niveau du barrage vert.

À cet égard, M. Touahria a affirmé que les opérations de reboisement du barrage ont jusqu'à présent couvert 24 000 hectares, notamment par des arbres résistants et fruitiers dont les oliviers, les amandiers et les pistachiers. Il a ajouté que les efforts se poursuivaient en vue de la réhabilitation et de l'extension du barrage vert afin d'atteindre la superficie ciblée (400 000 hectares), en recourant aux méthodes modernes tout en sélectionnant soigneusement des espèces adaptées au type de sol, à la quantité d'eau et au climat.

Concernant la lutte contre les incendies de forêt, M. Touahria a mis l'accent sur la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour assurer la réussite du plan national de prévention et de lutte contre les incendies qui a été appuyé par des moyens technologiques de pointe.

APS

HOURLA MEDDAHI :

«Le secteur touristique peut devenir un moteur du développement»

En Algérie, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, samedi à Oran, que l'État œuvre à concrétiser le principe de faire du tourisme un secteur alternatif, dynamique, créateur de richesse et d'emplois, selon l'APS.

La ministre a indiqué à la presse, à l'issue de sa visite dans la wilaya, que l'État, à travers son département ministériel, "travaille à faire du tourisme un levier essentiel pour la création de richesse et d'opportunités d'emploi", soulignant que "par la création de postes de travail, le soutien à l'économie nationale et la génération de rentrées en devises, le secteur touristique peut devenir un moteur clé du développement économique en Algérie, notamment grâce à la diversité de ses ressources naturelles et culturelles".

Elle a ajouté que les établissements hôteliers visités à Oran sont "un exemple de cette démarche", précisant que l'État mise sur le renforcement de l'investissement touristique pour accroître la capacité d'accueil, améliorer la qualité des services et créer de nouveaux emplois.

Mme Meddahi a également souligné qu'Oran représente un exemple dans le développement du tourisme d'affaires, étant un pôle touristique et économique de premier plan, ce qui en fait une destination privilégiée pour les hommes d'affaires et les investisseurs.

Au cours de cette visite, la ministre a inspecté en fin de journée le projet de l'hôtel "Belvédère Hills" et le complexe touristique "Les Andalouses" dans la daïra d'Aïn El Turk. Elle a insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions pour une bonne saison touristique, aussi bien pour les familles algériennes que pour les membres de la diaspora, ajoutant que l'ouverture de nouveaux hôtels favorisera la compétitivité au niveau des services et des prix. Sur la plage d'Aïn Franine (à l'est d'Oran), la ministre a assisté à une présentation sur l'aménagement de cette plage, fermée depuis deux ans à la suite d'un glissement de terrain. Elle a souligné la nécessité de réaménager les 33 plages autorisées à la baignade dans la wilaya selon les mêmes efforts et les mêmes standards, tout en veillant à garantir les conditions optimales pour une bonne saison estivale.

Pour rappel, Mme Meddahi a inauguré dans la matinée, en compagnie du wali d'Oran Samir Chibani, l'hôtel "2H" d'une capacité de 390 lits, offrant 125 postes d'emploi. Elle a également inauguré le "Grand Hôtel", après d'importants travaux de rénovation, et visité le chantier du complexe hôtelier "Miramar".

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le CDER examine des projets de partenariat avec les Italiens et les Suédois

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a reçu une délégation italienne dans le but d'examiner des moyens de coopération commune en matière d'énergies renouvelables.

Inès B.

Selon un communiqué du CDER publié sur sa page officielle Facebook, la délégation est composée de Mme Myriam Belgaid, chargée de coopération internationale chez RINA Consulting S.p.A, M. Andrea Pestarino, directeur des affaires internationales, et M. Massimiliano Monetti, directeur régional Afrique.

"Le CDER était représenté par M. Samir LARBI YUCEF, chef du département Nouvelles technologies, représentant du directeur de l'EPST CDER, Dr Salim Bouchakour, responsable de la plateforme technologique des tests photovoltaïques, Dr El Amin Kouadri Boudjelthia, directeur de la filiale commerciale Études et réalisations en énergies renouvelables, Mme Linda Hassaine, directrice de la division Photovoltaïque, M. Kamel Abdeldim, chef du département des relations extérieures et de la valorisation des résultats de la recherche, et M. Karim GUERNOUTI, chef du service Relations extérieures", indique le CDER.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les initiatives régionales visant à encourager l'investissement vert et la transition énergétique entre l'Algérie et l'Italie, de développer des projets innovants intégrant les startups et les PME dans le domaine des énergies renouvelables et de renforcer la formation, le développement des ressources humaines et la domici-



liation industrielle. L'objectif étant également de promouvoir la certification des équipements énergétiques en misant sur le transfert de technologie et le partage d'expertise européenne.

Les discussions ont également porté sur des projets transnationaux ambitieux dans le cadre des programmes de coopération en recherche et innovation, tels qu'Horizon Europe et Interreg Med, avec pour objectif d'accélérer la transition énergétique grâce à un engagement fort des acteurs régionaux et natio-

naux. Le CDER a en outre reçu, dernièrement, la visite d'une délégation du Royaume de Suède. La délégation suédoise était composée du représentant de l'ambassade du Royaume de Suède en Algérie, Mme Myriam BAHET, attachée culturelle et commerciale, accompagnée par les représentants du Conseil international de l'industrie de Suède - Nättinglivets Internationella Råd - NIR.

Une présentation a été faite sur les activités du CDER et de ses différentes unités de recherche. La délégation suédoise a ensuite visité les labo-

ratoires du centre, où des explications détaillées ont été fournies concernant les avancées réalisées dans les domaines des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, l'hydrogène renouvelable, la biomasse, l'éolien et le thermique solaire.

Une réunion a été tenue pour discuter des opportunités de partenariat entre le CDER, le Royaume de Suède, et le NIR, afin d'explorer les possibilités de collaboration dans le domaine des énergies renouvelables dans le futur.

I. B.

DOUANES

Plus de 23 000 inscrits sur le système d'information

Plus de 23 000 opérateurs économiques sont inscrits sur le système d'information des Douanes, a affirmé le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, soulignant que ce bilan dénote le succès du processus de numérisation au niveau des services des Douanes. Dans une interview publiée dans le dernier numéro de la Revue Douanes, M. Bouzred a souligné que le système d'information lancé début novembre 2023 dans le but de simplifier et de faciliter les mesures douanières et de conférer davantage de transparence au commerce extérieur a permis d'inscrire 23 402 opérateurs économiques au total jusqu'à fin mars 2025, rapporte l'APS.

Après le lancement de ce nouveau système et sa généralisation à tous les bureaux douaniers, l'on procède actuellement au traitement électronique des dossiers douaniers au niveau de tous les centres terrestres, maritimes et aériens répartis à travers l'ensemble du territoire national, a affirmé le ministre, notant que, parallèlement au développement de son système d'information, les Douanes algériennes ont aménagé une infrastructure "développée" avec l'acquisition d'un data center, le

parachèvement de la modernisation du réseau de télécommunications en fibre optique et la mise en service de stations fixes et mobiles fonctionnant via le satellite "Alcomsat-1".

Les mêmes services ont également lancé, début novembre dernier, de nouvelles unités du système d'information au profit des voyageurs, liées à la délivrance de titres de passage pour les véhicules et à la déclaration électronique de la monnaie en devise et des objets de valeur, avec la mise à l'essai d'autres unités de règlement des litiges, de surveillance douanière, d'enquêtes douanières et de gestion des ressources humaines, ajoute le ministre.

Concernant l'interconnexion au sein du guichet unique, le ministre a indiqué que des travaux sont en cours pour relier le système d'information des douanes aux systèmes d'information des différents ministères et organismes gouvernementaux concernés, en vue d'émettre les autorisations et les certificats administratifs relatifs aux opérations d'exportation et d'importation, ce qui permettra "d'offrir un environnement numérique intégré qui accélérera les procédures, augmentera la

qualité des services publics et contribuera à la promotion de l'économie numérique en Algérie".

Évoquant les indicateurs macroéconomiques pour l'année 2024, M. Bouzred a affirmé qu'ils reflètent "l'efficacité des politiques adoptées pour faire face aux défis mondiaux, régionaux et locaux, et renforcer la résilience face aux crises", citant, à titre d'exemple, la baisse du taux d'inflation à 4,05 % contre 9,3 % en 2023. Le ministre a souligné que les réformes économiques décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "ont joué un rôle décisif dans le renforcement de la stabilité de l'économie nationale et ont contribué à l'amélioration de la gouvernance financière et à l'efficacité de la mobilisation des ressources, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale".

Pour le ministre, l'année 2025 est "une étape importante pour approfondir les réformes économiques et financières dans le cadre d'une vision intégrée visant à réaliser un développement durable et à renforcer l'immunité de l'économie nationale face aux défis actuels et futurs."

SELON L'ONS

Le PIB hors hydrocarbures en hausse de 5 % au 4^e trimestre 2024

L'Office national des statistiques (ONS) vient de dévoiler son rapport sur les comptes nationaux du 4^e trimestre 2024. Ce dernier révèle qu'au quatrième trimestre 2024, les évaluations trimestrielles révèlent une croissance significative du produit intérieur brut (PIB), avec une hausse de 4,2 %, contre 3,0 % lors de la même période en 2023.

Inès B.

Cette bonne performance a été soutenue principalement par les secteurs de l'agriculture, des industries manufacturières, du commerce et des transports. Le PIB hors hydrocarbures enregistre également une augmentation de 5,0 % à cette même période, contre 4,4 % une année auparavant, témoignant d'un dynamisme économique croissant en dehors du secteur énergétique. La demande intérieure a progressé de 6,3 % au quatrième trimestre 2024, marquant une décélération par rapport à la progression de 10,2 % de la même période en 2023. Cette dynamique est en grande partie due à une augmentation de 6,8 % de la formation brute de capital fixe, accompagnée d'une hausse notable de la consommation finale des ménages, qui a progressé de 4,6 %, contre 3,9 % l'année précédente. La consommation finale des administrations publiques a progressé de 3,1 %, contre une augmentation de 2,9 % observée à la même période en 2023. En valeurs courantes, le produit intérieur brut a atteint 8473,4 milliards de dinars au quatrième trimestre 2024, contre 8068,8 milliards de dinars durant la même période en 2023, soit une augmentation de 5,0 %. Cette croissance reflète également une hausse du niveau général des prix de 0,8 %, en contraste avec une diminution de 1,8 % l'année précédente. La croissance économique annuelle provisoire de 2024, calculée sur la base des quatre trimestres, s'établit à 3,6 %,

tandis que la croissance hors hydrocarbures atteint 4,8 %. Le PIB nominal pour l'année 2024 s'élève à 35 788,5 milliards de dinars, soit l'équivalent de 267 milliards de dollars américains. Concernant le secteur de l'agriculture au quatrième trimestre de 2024, la valeur ajoutée de ce dernier a augmenté de 5,2 %, témoignant d'un dynamisme accru par rapport à la hausse de 2,5 % observée durant la même période en 2023. La croissance annuelle du secteur, évaluée sur la base des quatre trimestres de 2024, atteint 5,1 %, contre 2,9 % en 2023. Le secteur des hydrocarbures quant à lui a connu une légère baisse de 0,5 % au quatrième trimestre 2024, après une diminution de 2,1 % durant la même période de l'année précédente. La valeur ajoutée de l'extraction des hydrocarbures a diminué de 1,4 %, en amélioration par rapport à la baisse de 3,8 % enregistrée au quatrième trimestre 2023. En revanche, les activités de raffinage et de cokéfaction ont augmenté de 1,7 %, contre 2,3 % l'année précédente. Pour l'année 2024, le secteur des hydrocarbures affiche une baisse de 1,4 %, après une augmentation de 3,6 % en 2023. En termes nominaux, la valeur du secteur des hydrocarbures au quatrième trimestre a été de 1 422,0 milliards de DA, en baisse par rapport à 1 551,2 milliards de DA en 2023, soit une diminution de 8,3 %. Au quatrième trimestre 2024, la valeur ajoutée de l'industrie a progressé de 5,3 %, comparativement à une croissance de 2,0 % durant la même période en 2023. Certains secteurs ont connu des performances remarquables, tels que «l'indus-



trie alimentaire et du tabac», «l'industrie textile, de l'habillement et des fourrures», «l'industrie du bois et du papier», ainsi que «la fabrication de machines de bureau et de matériel informatique», avec des taux de croissance de 5,0 %, 7,7 %, 7,5 % et 12,1 % respectivement. La valeur ajoutée industrielle a atteint 444,6 milliards de DA, contre 399,5 milliards de DA durant la même période de 2023, marquant ainsi une hausse nominale de 11,3 %. Les services ont enregistré, pour leur part, une croissance de 4,8 % au quatrième trimestre 2024, marquant une légère amélioration par rapport à la progression de 4,5 % observée durant la même période en 2023. Cette performance résulte principalement des bonnes performances dans des sec-

teurs clés tels que le commerce, ainsi que les «transports et communications», qui ont affiché des croissances respectives de 7,0 % et 5,6 %. En termes nominaux, la valeur des services a atteint 3 503,6 milliards de DA, contre 3 222,6 milliards de DA durant le même trimestre de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 8,5 %. Au quatrième trimestre 2024, les importations de biens et de services affichent une augmentation en volume de 12,2 % au lieu d'une hausse de 29,2 % au quatrième trimestre 2023. Cette variation significative est en grande partie attribuable à la hausse des importations de biens, qui ont progressé de 13,5 % au quatrième trimestre 2024, contre une hausse de 33,0 % au cours du même trimestre en

2023. En ce qui concerne les importations de services, une progression de 1,9 % a été enregistrée, bien inférieure à l'augmentation de 4,6 % constatée au cours du trimestre équivalent de l'année dernière. Les exportations de biens et de services ont diminué de 1,5 %, contre une légère hausse de 0,3 % enregistrée durant la même période de l'année précédente. Les exportations d'hydrocarbures ont diminué de 0,2 %, un recul moins important que celui de 2,6 % enregistré en 2023. Les exportations des autres biens ont connu une baisse de 15,3 %. De plus, les exportations de services ont progressé de 3,0 %, après une augmentation de 6,2 % au cours de la même période en 2023.

I. B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Saidal lance un traitement d'immunothérapie

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement de traitements innovants et de la lutte contre le cancer, le groupe Saidal a organisé un séminaire scientifique à l'occasion du lancement d'un médicament anticancéreux, à Alger. "Mme Nassima Chehri, directrice du marketing et de l'information médicale, a donné le coup d'envoi de cet événement scientifique à travers une intervention riche en informations, mettant en lumière l'efficacité thérapeutique du nouveau produit", indique le groupe sur sa page officielle Facebook. Le séminaire a été marqué par la présence de membres du conseil scientifique, ainsi que de spécialistes en oncologie, en pharmacie et en santé, en plus de cher-

cheurs dans le domaine scientifique et des cadres du groupe. L'événement s'est distingué par plusieurs communications portant sur les avancées en oncologie et les opportunités offertes par ce traitement. En clôture du séminaire, M. Larbi Hakim, directeur marketing et ventes, a adressé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à tous les participants pour leur contribution active et enrichissante. Le groupe pharmaceutique public Saidal consolide sa présence sur le marché des médicaments anticancéreux avec une part allant de 4 % en 2022 à 10 % en 2024. Avec une stratégie de développement holistique, Saidal se prépare à une avancée internationale avec une ambition de 35 % en 2025. Dans la perspective de

conserver son leadership et de répondre à la demande du marché national et international, Saidal continue de diversifier sa gamme de produits. Un total de 160 médicaments sont déjà fabriqués, avec un objectif de 70 nouveaux traitements d'ici à la fin de l'année 2024. Ces nouveautés couvriront plusieurs spécialités médicales, dont la dermatologie et la cardiologie. Aussi le groupe a-t-il commencé la production de nouveaux médicaments génériques. Il s'agit de 19 nouveaux produits dans différentes spécialités comme la cardiologie, la dermatologie, les anticancéreux, le diabète, etc., dont l'enregistrement et la commercialisation au niveau de la PCH (pharmacie centrale des hôpitaux) ont été exécutés.

I. B.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER L'Algérie première en Afrique

Avec la réception actuelle des cinq nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, l'Algérie est désormais classée premier pays investisseur dans cette technologie au niveau africain, deuxième au niveau arabe et dans le bassin méditerranéen, et atteint une capacité totale de 3,75 millions de mètres cubes par jour d'eau dessalée. C'est ce qu'a indiqué hier le directeur de développement à l'AEC (Algerian Energy Company/Compagnie algérienne de l'énergie), Sofiane Zamiche, lors de son intervention à la radio chaîne 3. Le directeur de développement à l'AEC (Algerian Energy Company/Compagnie algérienne de l'énergie) a aussi précisé que les cinq stations, de 300 000 mètres cubes/jour chacune, concernent les villes d'El Taref, Béjaïa, Boumerdès, Tipaza et Oran. Ceci donne un total de 1,5 million de mètres cubes qui vient s'ajouter à la capacité déjà installée. Aussi, avec ces nouvelles quantités, le mix (eau conventionnelle - eau dessalée) passe de 18 % à 42 %. Cette réception, toujours en cours, entre dans le cadre d'un programme complémentaire qui vient ajouter ces cinq nouvelles stations au parc déjà existant pour renforcer les capacités journalières. Toutefois, M. Zamiche précise à juste titre que la réception de ces quantités par les consommateurs finaux que sont nos concitoyens se fera de manière progressive et est tributaire de deux facteurs. D'abord, c'est à la demande de l'ADE que des quantités précises sont libérées. L'opération reste, ensuite, conditionnée par l'état du réseau de distribution de l'eau potable appelé à supporter les quantités injectées.

R. E.

DEPUIS LE 2^E SEMESTRE 2024

Remise de plus de 400 contrats de concession agricole à Boumerdes

La délivrance de ces documents s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, du renforcement des relations de travail avec les opérateurs dans divers secteurs pour le développement de l'économie nationale, et de l'accompagnement des agriculteurs et des évolutions du secteur.

Pas moins de 444 contrats de concession de terres agricoles relevant du domaine de l'Etat ont été remis à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Boumerdes depuis le 2e semestre de l'année 2024 à ce jour, a-t-on appris, samedi, auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Ce chiffre porte le total des contrats de concession délivrés depuis 2012, année de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la concession, à près de 4.400 contrats, a indiqué à l'APS la directrice locale de l'ONTA, Fella Adjaz, en marge d'une conférence sur la "Stratégie des politiques agricoles dans la nouvelle Algérie : défis et enjeux". Elle a également fait état de plus de 900 dossiers, actuellement en phase étude au niveau de l'Office, notamment relatifs au foncier agricole situé à l'intérieur des haouchs. Les services de l'Office ont, aussi, délivré 487 contrats de partenariat, per-



mettant aux bénéficiaires des contrats de concession agricole de conclure des contrats de partenariat avec d'autres parties pour réaliser des investissements agri-

coles. Mme. Adjaz a souligné, à ce titre, que la délivrance de ces documents s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur

l'investissement, du renforcement des relations de travail avec les opérateurs dans divers secteurs pour le développement de l'économie nationale, et de l'accompagnement des agriculteurs et des évolutions du secteur. Il s'agit également de la valorisation des ressources de la wilaya et de l'instauration d'une nouvelle dynamique de travail, a-t-elle encore détaillé. Organisée par l'Office national des terres agricoles en coordination avec le Forum algérien de l'investissement et de la sécurité alimentaire, la conférence a donné lieu à la présentation de plusieurs communications axées notamment sur l'impact de l'agriculture sur le développement des secteurs économiques en Algérie, les effets des changements climatiques sur le secteur agricole, le stockage des céréales en Algérie, et les performances de l'agriculture stratégique dans le pays.

EXPOSANT SES MEILLEURES VARIÉTÉS Skikda célèbre la fête de la fraise

La ville de Skikda a célébré samedi la fête de la fraise, fruit dont les meilleures variétés sont produites par cette wilaya. Cette fête qui intervient après deux années d'absence, a vu l'organisation dans une ambiance des plus conviviales, sur la place de la liberté et au siège de l'APC au centre-ville de Skikda, d'une exposition regroupant 50 fraiseiculteurs, confituriers, pâtisseries et fabricants de jus de fraise. Plusieurs concours ont été organisés dans ce cadre dont celui de "la meilleure production de fraise", "la meilleure tarte aux fraises", "le meilleur jus de fraises", "la meilleure confiture de fraises" et pour la première fois celui du "meilleur reportage photo sur ce fruit", outre la tenue d'une course cycliste, a indiqué à l'APS le commissaire de la fête,

Zoubir Boukaabache. Ainsi, le prix de la meilleure production de fraise est revenu à Laïdi Mecheri, tandis que la deuxième et la troisième places ont été remportées par Ahmed Mecheri et Khemissa Lefafta. Le prix du meilleur reportage photo a été décerné à Amer Hlilou suivi en deuxième place par Ali Abed. La première place du prix de la meilleure tarte aux fraises est allée à Sassi Kerkat et la deuxième à Nacir Hamrarras, tandis que Kahina Boubeta a obtenu la première place du prix de la meilleure productrice de fraise (réservé aux femmes au foyer). Le prix de "la meilleure confiture de fraise" a été attribué à Mme. Halima Benmoussa et celui du "meilleur jus de fraises" à Mme. Assia Mermadou. Selon la direction locale des services agricoles

(DSA), les prévisions de production de la fraise de la wilaya au titre de l'actuelle saison 2024-2025 tablent sur 4.100 quintaux à obtenir sur une superficie de 52 hectares dont 20 hectares en plein air et le reste sous serres. Le rendement de la fraiseiculture de plein air devra atteindre 70 quintaux à l'hectare, tandis que celui de la culture sous serre atteindra jusqu'à 300 quintaux à l'hectare, souligne encore la même source. Les variétés de fraise les plus cultivées dans la wilaya de Skikda, sont la "Ruscada" et "Mekerkba", très appréciées pour leur rouge vive et leur goût succulent. D'autres variétés dont "Camarosa" et "Nabila" sont également cultivées dans la région, indique-t-on

POUR UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE DE 1 MILLIARD DA Lancement de projets de développement à Mostaganem

De nouveaux projets de développement ont été lancés, récemment, dans plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem, pour une enveloppe financière globale estimée à 1 milliard de dinars, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. Dans ce cadre, la commune de Hadjadj a bénéficié d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m3, "destiné à assurer une distribution quotidienne et régulière d'eau potable, notamment en période estivale, durant laquelle cette commune côtière connaît un afflux record d'estivants", souligne-t-on. Ce projet, doté d'une enveloppe budgétaire de 126 millions de dinars, permettra de fournir de l'eau à 20.000 habitants, durant l'année, et à 70.000 personnes durant la saison estivale, précise-t-on de même source. Aussi, dans le cadre du programme sectoriel de développement, plusieurs loca-

lités relevant des communes de Kheiredine, Sayada et Oued El-Kheir ont bénéficié de travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau sur une distance totale de 36 km, pour un montant dépassant 170 millions DA, ajoute la même source. Ce programme comprend, une opération urgente de réhabilitation du réseau de distribution de la localité de Hachem (commune de Sayada), qui permettra d'éliminer les fuites d'eau, d'améliorer la distribution et d'augmenter le rendement du réseau au profit de 3.700 habitants. Par ailleurs, des travaux sont actuellement en cours pour raccorder sept villages des communes de Sayada et Kheiredine au réseau d'assainissement, pour une enveloppe globale estimée à 200 millions de dinars. Cette opération, dont l'achèvement est prévu dans neuf mois, contribuera à l'amélioration du cadre de vie

d'environ 9.000 habitants, a-t-on indiqué. Dans le domaine de la protection de l'environnement, les travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire à la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Salamandre ont démarré, récemment, pour un budget estimé à 477 millions de dinars, sachant que le projet devra être achevé dans un délai de six mois. Dans la commune de Sirat, un projet de raccordement d'environ 700 logements au réseau du gaz naturel a été lancé, récemment, pour une enveloppe de 96 millions DA, selon les services de Sonelgaz. En raison de l'importance de cette opération, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a exhorté les responsables de ce projet à oeuvrer pour ramener le délai des travaux, initialement prévu en 12 mois, à 7 mois, avec l'adoption du système de rotation 3x8, a fait savoir la même source.

HÔPITAL DE TIARET Deux nouvelles unités médicales en cours de réalisation

Les travaux de réalisation de deux unités médicales spécialisées en chirurgie et en orthopédie ont récemment été lancés au niveau de l'hôpital "Youssef Damerdj" de la ville de Tiaret, a indiqué, samedi, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya. L'unité de chirurgie, qui devra entrer en service dans un délai d'un an, comprendra 58 lits, ainsi que plusieurs services, notamment la chirurgie générale avec trois salles d'opérations, des services de consultation, des analyses médicales, des examens d'imagerie médicale et un service de réanimation et d'hospitalisation. De son côté, l'unité d'orthopédie, qui disposera de 40 lits, sera dotée de plusieurs installations, à savoir un service des urgences, deux blocs opératoires, un service d'hospitalisation et une unité d'imagerie médicale. La mise en service de ces deux structures permettra d'améliorer la prise en charge des patients, ainsi que les conditions de travail des équipes médicales, sachant que le service actuel d'orthopédie à l'hôpital de Tiaret ne dispose que de 12 lits, selon le même responsable.

DANGERS DE LA BAINNADE DANS LES BARRAGES Lancement de la 11^e campagne nationale de sensibilisation à Ain Defla

La 11e édition de la campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages a été lancée, samedi à Ain Defla, par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Cette 11e édition du genre a été lancée à partir du barrage Sidi M'hamed Ben Taiba, commune d'Arrib, sous le slogan "Ne risquez pas votre vie, la baignade dans les barrages est un danger mortel". Dans son allocution à l'occasion, le directeur général de l'ANBT, Abdelatif Azira, a relevé que cette initiative vise principalement à protéger des vies humaines en alertant les citoyens, notamment les jeunes, sur les risques liés à la baignade dans ces espaces non surveillés. Plus de 150 cas de noyade ont été recensés ces dix dernières années, dont quatre (4) depuis le début de l'année 2025, dans des Oueds se déversant dans les barrages, a souligné le même responsable. Le wali d'Ain Defla, Aïssa Aziz Bouras, a appelé à une mobilisation collective, notamment via les structures éducatives, les espaces publics et les établissements de jeunesse, afin de lutter contre ce phénomène dangereux. La journée a été marquée par plusieurs activités, dont un exercice de simulation de sauvetage d'une personne noyée, exécuté par la Protection civile, un lâcher symbolique de canards colverts, et la plantation de 20 oliviers. Une exposition a également été organisée, avec la participation de la Protection civile, de la Conservation des forêts, de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, de la direction locale de l'environnement et de l'ANBT.

CANCER COLORECTAL

Un symptôme méconnu à surveiller de près

Plusieurs études confirment que le cancer colorectal concerne de plus en plus de patients jeunes. Face à la recrudescence des cas, il est primordial de connaître les symptômes méconnus.

Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents dans le monde. Il touche de plus en plus de personnes jeunes. En Algérie, il représente le deuxième cancer le plus fréquent, après celui du sein. Selon les statistiques du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), 7 747 nouveaux cas ont été enregistrés en 2022, avec 4 380 décès liés à cette maladie. Quels sont les signes avant-coureurs de la maladie ? Il y en a un en particulier, peu connu, rapportés par des experts. IL faut savoir que le cancer colorectal ne touche pas uniquement les personnes âgées. La maladie concerne de plus en plus de jeunes de moins de 50 ans, sans qu'aucune cause officielle n'ait été identifiée catégoriquement par les scientifiques. Ces derniers pointent du doigt les aliments ultra-transformés, la sédentarité et l'obésité, indiquant qu'il est primordial de reconnaître les premiers signes de la maladie. Parmi ces signes avant-coureurs de la maladie, il y en a un en particulier à ne pas négliger. Il s'agit de l'apparence des selles. En effet, si après être passé aux toilettes, les selles sont fines, un peu comme des crayons, il est important d'en parler à un médecin.

LES SYMPTÔMES LES PLUS FRÉQUENTS
Selon les experts, «certains patients atteints de cancer colorectal présentent des selles beaucoup plus minces que d'habitude. Ce phénomène survient lorsque des tumeurs situées à l'extrémité du côlon ou tapissant ses parois internes rétrécissent le passage des selles». C'est pourquoi, tout changement dans les selles est un signe d'alerte. Ce signe n'est pas le



plus fréquent, préviennent les experts. Ainsi, tout changement persistant dans les habitudes intestinales – que ce soit la fréquence, la consistance ou la présence de sang – doit être pris au sérieux et faire l'objet d'une consultation médicale. Il faut savoir que le cancer colorectal se manifeste par d'autres symptômes, plus fréquents à prendre au sérieux. «La présence de sang dans les selles, pouvant apparaître rouge vif ou plus foncé, des douleurs abdominales chroniques, ressenties sous forme de crampes ou d'inconfort persistant, Une perte de poids inexpliquée, souvent significative et sans raison apparente, ainsi qu'une modification des habitudes intestinales, comme une constipation ou une diarrhée inhabituelle». Toutefois, certains cas de cancer colorectal peuvent être asymptomatiques, ce qui souligne

l'importance du dépistage qui repose sur un test immunologique, plus simple et plus sensible, visant à détecter la présence de saignements dans les selles.

PRÉVENTION ET TRAITEMENT
La prévention passe aussi par l'alimentation et le mode de vie. Une alimentation riche en fibres (légumes, fruits, céréales complètes) et pauvre en viandes transformées contribue à diminuer le risque. L'activité physique régulière, le maintien d'un poids stable et l'arrêt du tabac sont également recommandés. En cas de cancer colorectal suspecté, il importe de consulter un médecin dans les meilleurs délais. Un dépistage périodique (prévention secondaire) constitue le meilleur moyen d'intervenir rapidement à un stade précoce de la mala-

die. Les traitements à un stade précoce offrent les meilleures chances de guérison. Des études ont démontré que le dépistage permet de réduire aussi bien l'incidence que la mortalité du cancer colorectal grâce à une détection précoce et à l'élimination de tumeurs précancéreuses. L'analyse des selles est un moyen non invasif de dépistage permettant de détecter la présence du cancer colorectal ou de polypes précancéreux. Le test couramment pratiqué de recherche de sang occulte dans les selles (RSOS) permet de détecter le sang dissimulé dans les selles qui peut constituer un indicateur du cancer ou de polypes colorectaux. Il consiste à recueillir un petit échantillon fécal qui est envoyé au laboratoire pour analyse. Si la présence de sang ou une anomalie est détectée dans l'échantillon, on recommande généralement

d'effectuer une recherche plus poussée pour confirmer la présence du cancer ou de polypes colorectaux en procédant par exemple à une coloscopie. L'analyse des selles, commode et non invasive, offre un moyen efficace de détection du cancer colorectal précoce ou de polypes précancéreux. Chez les sujets présentant des antécédents familiaux de cancer colorectal ou de certaines affections génétiques particulières, les conseils d'un généticien et des tests génétiques pourront contribuer à évaluer les risques et à déterminer les mesures de dépistage appropriées. Les traitements du cancer colorectal dépendent du type et de la progression de la maladie ainsi que des antécédents médicaux du patient. Une détection précoce est de nature à favoriser les meilleures options thérapeutiques et leur efficacité. **A.B.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 203 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 203 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec deux morts, suite à une collision entre un camion semi-remorque et une motocyclette, sur la route nationale (RN) 4, dans la commune de KhemisMeliana, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Ghardaïa, Annaba et Bouira, ajoute le communiqué.

Les personnes avec de bons apports en vitamine D semblent mieux protégées

Parmi les facteurs qui pourraient influencer la prévention et la survie, la vitamine D concentre l'attention des chercheurs. Trouver un lien entre l'apport en vitamine D et le risque de cancer colorectal intéresse donc autant les professionnels de santé que le grand public. Plusieurs études montrent que des niveaux suffisants de vitamine D dans le sang seraient associés à un meilleur pronostic après un diagnostic de cancer colorectal. Une carence, au contraire, semblerait augmenter le risque d'apparition de cette maladie grave. On parle de vitamine D, mais aussi de son rôle profond dans l'immunité et la régulation de la croissance cellulaire, des aspects essentiels face à la progression du cancer. La vitamine D attire l'attention pour ses effets beaucoup plus larges que le simple maintien de la santé osseuse. Les recherches récentes, notamment sur le cancer colorectal, ont mis en avant son influence sur de nombreux processus du corps. Comprendre ses rôles et connaître ses sources reste essentiel pour agir sur sa santé au quotidien. Plusieurs

chercheurs s'intéressent à la relation entre vitamine D et cancer colorectal. Cette question intrigue, car les preuves s'accumulent depuis plusieurs années. Les personnes avec de bons apports en vitamine D semblent mieux protégées que celles qui présentent des taux faibles. Pour comprendre ce phénomène, il faut s'appuyer sur l'état actuel des connaissances scientifiques et examiner les pistes qui expliquent ces liens. De grandes études montrent qu'une quantité suffisante de vitamine D dans le sang réduit le risque de développer un cancer colorectal. Les chercheurs ont observé que le risque diminue nettement chez les personnes qui ont un taux sanguin de vitamine D dans la moyenne haute. Des travaux menés en Amérique du Nord et en Europe confirment cette association. Par exemple, une vaste étude, menée sur des dizaines de milliers de personnes, a montré que ceux qui affichaient un taux de vitamine D plus élevé développaient moins souvent ce cancer. Cette tendance reste vraie, même après prise en compte d'autres facteurs comme

l'âge ou l'alimentation. La vitamine D agit sur plusieurs fonctions du corps qui peuvent directement influencer le développement des tumeurs. Elle joue un rôle dans le contrôle de la croissance des cellules du côlon. Une quantité suffisante de vitamine D aide à limiter la prolifération des cellules anormales. Si les cellules se développent trop vite ou de façon désordonnée, cela peut finir par former une tumeur. Un autre effet protecteur réside dans l'action de la vitamine D sur le système immunitaire. Elle renforce la capacité des cellules immunitaires à détecter et éliminer les cellules endommagées, ce qui peut empêcher la formation de polypes ou l'aggravation de lésions précancéreuses. Les chercheurs suggèrent aussi que la vitamine D réduit l'inflammation chronique au niveau du côlon. Or, une inflammation prolongée est reconnue comme un déclencheur du cancer colorectal. La vitamine D pourrait aussi aider à limiter l'angiogenèse, c'est-à-dire la formation de nouveaux vaisseaux sanguins autour des tumeurs.

SITUATION AU YÉMEN

Des organisations humanitaires appellent à une action «immédiate»

Une trentaine d'organisations non gouvernementales opérant au Yémen a appelé la communauté internationale à une action immédiate pour venir en aide à des millions de Yéménites de plus en plus vulnérables. Ces ONG ont indiqué que ces derniers mois, les habitants du Yémen ont assisté à la destruction d'infrastructures civiles à plusieurs endroits par des frappes militaires aériennes.

Alors que des défis majeurs menacent de compromettre les progrès réalisés et de plonger des millions de personnes dans une situation précaire dans tout le pays, 29 ONG ont lancé un appel à la communauté pour «réagir maintenant» et à «prendre des mesures coordonnées afin d'éviter des dommages irréversibles à des millions de yéménites». «De plus, nous exhortons les bailleurs de fonds à respecter une approche impartiale et fondée sur des principes, en veillant à ce que les fonds soient attribués uniquement en fonction des besoins les plus urgents, indépendamment de l'endroit où ils se trouvent dans le pays», ont précisé ces organisations dans un communiqué commun. Détaillant les nombreux obstacles qui les empêchent d'atteindre les populations les plus démunies, ces ONG ont indiqué que ces derniers mois, les habitants du Yémen ont assisté à la destruction d'infrastructures civiles à plusieurs endroits par des frappes militaires aériennes. «Ces attaques ont eu lieu dans un pays déjà fragilisé par des systèmes et des services considérablement affaiblis. Il est nécessaire de signaler l'impact dévastateur



sur les civils, notamment le nombre de morts et de victimes», ont-elles souligné. «Le ciblage d'infrastructures essentielles aggrave non seulement les difficultés économiques et psychologiques, mais limite également la capacité des travailleurs humanitaires à fournir une aide vitale aux plus vulnérables», ont expliqué les ONG, exhortant toutes les parties à «respecter le droit internatio-

nal humanitaire, à protéger les civils et à éviter de prendre pour cible les infrastructures civiles». Ces ONG ont invité en outre les autorités compétentes à «garantir la capacité des travailleurs humanitaires à mener à bien leur mission» et à «assurer la protection de l'espace humanitaire». Regrettant les régimes de sanctions imposés au Yémen et qui entravent leur capacité à fournir des

services essentiels aux plus vulnérables, elles ont sollicité «d'urgence» la communauté internationale à «favoriser le développement d'exemptions humanitaires généralisées». «Celles-ci sont essentielles pour garantir l'acheminement de l'aide aux plus démunis, pour préserver les principes fondamentaux de l'action humanitaire et pour protéger l'espace humanitaire», ont-elles affirmé.

SOUDAN

Au moins 2.500 cas de choléra enregistrés à Khartoum en mai

Le ministre soudanais de la Santé, Haltham Mohamed Ibrahim, a annoncé samedi une «flambée» des cas de choléra dans la capitale Khartoum, alors que des rapports font état d'au moins 2.500 cas enregistrés au cours du mois de mai. Dans un communiqué, M. Ibrahim a indiqué que la récente augmentation des cas de choléra a atteint en moyenne entre 600 et 700 personnes par semaine au cours des quatre dernières semaines.

Il a attribué cette épidémie à la détérioration des conditions environnementales et à l'accès limité à l'eau potable sûre, accentuée par le nombre croissant de résidents qui retournent dans la région après la libération de l'Etat de Khartoum. L'armée soudanaise a déclaré plus tôt ce mois-ci avoir repris le contrôle de Khartoum aux Forces de soutien rapide (FSR). Le Soudan est en proie à un conflit brutal entre l'armée soudanaise et les FSR

depuis avril 2023. Le ministre soudanais de la Santé a estimé que les taux d'infection de choléra devraient diminuer dans les semaines à venir, avec le lancement prochain d'une campagne de vaccination dans plusieurs localités. Il a noté que le gouvernement de l'Etat de Khartoum, les agences des Nations Unies et les organisations internationales ont mis en place huit centres de traitement du choléra à travers la région.

NIGERIA

Des dizaines de morts dans une attaque de bandes armées

Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées lors de deux attaques présumées de bandes armées dans le nord-est du Nigeria, ont assuré samedi un gouverneur et des villageois. Le gouverneur de l'Etat de Taraba, Agbu-Kefas, a déclaré dans un communiqué que «des dizaines de personnes auraient perdu la vie et leurs biens» dans le district de Karim Lamido. M. Kefas n'a pas donné de chiffre précis, mais les habitants des villages de Munga

et Magani ont déclaré que le bilan s'élevait à près de 30 morts. «Il était minuit, j'ai entendu des coups de feu, j'ai réveillé mon frère et d'autres personnes du quartier», a déclaré Moses Kefas, un habitant de Magani. «Après le départ des hommes armés, nous sommes revenus et j'ai vu 16 corps éparpillés dans le village», a-t-il ajouté. Andrew John, un habitant de Munga, a quant à lui déclaré avoir «vu» une dizaine de corps dans son village. Le district a

récemment été attaqué par des bandes armées, appelées localement «bandits». Des bandes armées attaquent les villages, tuant ou enlevant des habitants contre rançon et incendiant les maisons après les avoir pillées, notamment dans le nord-ouest du pays. Les meurtres de samedi sont les derniers d'une vague de violences meurtrières qui a frappé le nord-est du Nigeria ces dernières semaines, les terroristes intensifiant par ailleurs leurs attaques.

DISCOTHÈQUE EFFONDREE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Le bilan monte à 234 morts

Le bilan de l'effondrement le 8 avril du toit de la discothèque Jet Set à Saint-Domingue est passé samedi à 234 morts après un nouveau décès, ont annoncé les autorités sanitaires. La nouvelle victime, une femme de 33 ans, est morte après 46 jours en soins intensifs pour de graves blessures à la colonne vertébrale notamment, a indiqué l'hôpital où elle était soignée. La justice dominicaine a reçu 52 plaintes contre les gérants et propriétaires de la discothèque. Mais pour l'instant, personne n'est poursuivi pour cette catastrophe considérée comme la plus grande tragédie du siècle en République dominicaine, et qui a notamment coûté la vie à la star du merengue Rubby Perez, qui se produisait sur scène au moment de l'effondrement. Selon les experts, les causes de l'accident sont une surcharge du toit par des équipements de climatisation trop lourds, et la détérioration progressive de la structure du bâtiment à cause de l'humidité accumulée et des vibrations causées de façon prolongée par la musique à plein volume et les danseurs, le tout aggravé par un défaut de supervision.

VENEZUELA

Les électeurs aux urnes pour élire leurs gouverneurs et députés

Les Vénézuéliens sont appelés dimanche aux urnes pour élire leurs députés et gouverneurs. Les bureaux de vote seront ouverts de 06h00 à 18h00 (heures locales) avec des résultats attendus en soirée. Plus de 400.000 membres des forces de l'ordre sont déployées pour sécuriser ce scrutin. Le chavisme, mouvement créé par feu président Hugo Chavez et dirigé à présent par le président Nicolas Maduro, contrôle actuellement 19 des 23 Etats du pays, et détient 253 des 277 sièges de députés. Les sondages prédisent une majorité absolue pour le parti de M. Maduro à l'Assemblée.

INVESTISSEMENT ET COMMERCE

La Chine et l'Indonésie concluent des accords de coopération

La Chine et l'Indonésie ont conclu dimanche une série d'accords de coopération dans plusieurs domaines notamment le tourisme, le commerce des produits agricoles et l'investissement. Les deux pays ont signé un nombre de mémorandums d'entente et conclu des accords de coopération dans des domaines tels que le tourisme, l'exportation de produits agricoles, la médecine traditionnelle, l'investissement, le commerce stratégique et les médias, suite à la rencontre entre le Premier ministre chinois, Li Qiang et le président indonésien, PrabowoSubianto. Le Premier ministre hinois effectue actuellement une visite officielle en Indonésie.

KAMEL MEBARBECHÉ, PRÉSIDENT DE L'ES BEN AKNOUN À L'EXPRESS :

«Le travail paye toujours et on se maintiendra en Ligue1»

Le président de l'Etoile de Ben Aknoun, Kamel Meberbeche, explique dans cet entretien, qu'il a bien voulu accorder au quotidien l'Express, que son équipe a appris des erreurs du passé et qu'elle se donnera à fond pour assurer une certaine pérennité en Ligue 1.

Propos recueillis par Marouane A

L'EXPRESS : UN MOT SUR LA DOUBLE CONSÉCRATION DE VOTRE ÉQUIPE, AVEC LE TITRE DE CHAMPION POUR LA RÉSERVE ET L'ACCESSION POUR L'ÉQUIPE SENIORS...

M.MEBARBECHÉ : On est très heureux à Ben Aknoun avec ce titre de l'équipe U 21 qui a remporté un sacré mérite après avoir dominé sa poule. La joie a été double aussi avec cette accession de notre formation première et qui revient en Ligue 1. C'est l'aboutissement du travail de toute une année et cela prouve encore une fois que tout est possible, à condition de persévérer et ne pas flancher.

VOUS AVEZ ACCÉDÉ APRÈS UNE SEULE SAISON PASSÉE EN LIGUE 2, EST-CE À DIRE QUE VOUS AVEZ PLANIFIÉ VOTRE RETOUR RAPIDE EN LIGUE 1 ?

Vous savez la loi du football est

implacable. Quand vous réalisez de mauvais résultats, la descente est inéluctable, mais vous pouvez vite revenir si vous vous donnez à fond et si vous faites de votre mieux pour corriger vos insuffisances, et c'est ce qui est arrivé avec nous. Toute l'équipe était décidée à revenir en Ligue 1 le plus vite possible et avec la conjugaison des efforts de tout le monde, nous y sommes parvenus.

QUEL EST LE SECRÉT DE CETTE RÉUSSITE ?

Il n'y a aucun secret autre que le travail. On n'est pas resté au repos et nous n'avons pas pris de vacances. Nous nous sommes donnés à fonds pour arriver à cet objectif et notre persévérance a payé.

VOUS ÉTIEZ PRÉSENT LORS DES DEUX ACCESSIONS DE L'ÉQUIPE, NE VOYEZ-VOUS PAS QUE CELLE DE CETTE ANNÉE A ÉTÉ PLUS FACILE POUR VOUS ?

Il est clair qu'au fil du temps, on acquiert plus d'expérience. Nous avons corrigé quelques



lacunes et quelques erreurs sur lesquelles nous sommes tombés la première fois et c'est ainsi que nous étions mieux armés cette saison. Cette année, nous avons accédé avec 12 points d'écart, ce qui n'est pas rien. Nous avons pris la première place depuis la troisième journée et que nous n'avons pas lâché depuis. Ceux qui nous voient de l'extérieur pensent que cela a été simple, mais ceux qui sont à l'intérieur du club nous diront que nous avons travaillé pour arriver à ces résultats.

PENSEZ-VOUS QUE VOUS

FEREZ MIEUX QUE LORS DE VOTRE PREMIER PASSAGE EN LIGUE 1 ?

Il faut savoir qu'on apprend toujours de nos erreurs, comme je l'ai déjà dit. On travaillera dur pour essayer de garder notre position et pérenniser notre club en Ligue 1. Cela ne sera pas facile, mais on se sacrifiera pour y parvenir.

ALLEZ-VOUS PAR EXEMPLE OPTER POUR LA STABILITÉ AU NIVEAU DE L'EFFECTIF ET GARDER VOS JOUEURS ET VOTRE ENTRAÎNEUR ?

Sincèrement nous n'avons pas encore abordé ce volet encore.

Nous devrons d'abord discuter du bilan de la saison écoulée, avant d'aborder l'avenir de tout un chacun.

LE FAIT QUE LA RÉSERVE A REMPORTÉ LE TITRE DE CHAMPION PROUVE QUE VOUS TRAVAILLEZ AUSSI AU NIVEAU DE LA FORMATION, N'EST-CE PAS ?

Oui. C'est la deuxième fois que la réserve est championne en trois ans, et cela prouve qu'il y a un travail à la base. Nous continuerons à travailler au niveau des jeunes, car c'est comme ça qu'on pourra assurer l'avenir de notre équipe. **M.A**

QATAR

Brahimi et Al-Gharafa remportent la Coupe de l'Emir

Al-Gharafa, où évolue le milieu international algérien Yacine Brahimi, a remporté la Coupe de l'Emir du Qatar 2025, en battant en finale Al-Rayyan SC 2-1 (mi-temps : 2-0), samedi soir au stade international Khalifa à Doha. Al-Gharafa a démarré la rencontre sur les

chapeaux de roues, parvenant d'abord à prendre l'avantage dès la 4e minute de jeu grâce au capitaine tunisien Ferjani Sassi, avant que l'ancien joueur du Real Madrid, Joselu, ne fasse le break (18e). En seconde période, Al-Rayyan SC a réduit le score sur un penalty transfor-

mé par le Brésilien Roger Guedes (50e). Al-Gharafa a terminé la partie à dix, après l'expulsion du Sénégalais Seydou Sano (63e). Titularisé par l'entraîneur portugais Pedro Martins, Brahimi a joué l'intégralité de la finale. Il s'agit du premier titre pour Brahimi (35 ans) avec

Al-Gharafa, qu'il avait rejoint en 2022, après trois saisons passées sous les couleurs d'Al-Rayyan SC. Al-Gharafa succède au palmarès de l'épreuve à Al-Sadd SC, vainqueur de l'édition 2024 après sa victoire en finale face au Qatar SC (1-0).

COUPE D'ALGÉRIE 2025 DE BASKET-BALL (DAMES)

Hussein-Dey Marines sacrée contre l'USMA

Les joueuses de Hussein-Dey Marines ont remporté la Coupe d'Algérie 2025 (seniors dames), en s'imposant devant leurs homologues de l'USM Alger sur le score de 45 à 39 (mi-temps : 18-19), en finale disputée samedi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 07-13, 11-06, 16-12 et 11-08. A la faveur de cette victoire, les Marines d'Hussein-Dey décrochent la quatrième Coupe de l'histoire du club après celles remportées en 2016, 2017 et 2019. Au palmarès de la compétition, HD Marines succède au GS Cosider, vainqueur du trophée en 2024 devant le MC Alger (63-53). En ouverture de la finale féminine, les joueuses handisport du CSH Ouargla ont remporté la Coupe d'Algérie de basket-ball sur fauteuil roulant, en dominant leurs homologues du MC Hsasna (Saida) sur le score de 52 à 27, décrochant par la même occasion le 17e trophée consécutif de l'histoire du club.

CONTINENTAL GOLD TOUR

Moula décroche la 2e place sur 800 mètres

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a décroché la deuxième place sur 800 mètres de la 75e édition du Mémorial Boris Hanzekovic, disputée samedi soir à Zagreb (Croatie). L'Algérien de 26 ans a bouclé la distance en 1:45.05", terminant ainsi derrière le Britannique Justin Davies, vainqueur en 1:44.87", alors que le Croate Marino Bloudek, a complété le podium, en prenant la troisième place, avec un chrono de 1:45.52". Il s'agit de la quatrième course officielle pour le natif de Draâ Ben Khedda depuis le début de l'année 2025,

lui qui avait préféré consacrer sa première partie de saison à la préparation. En effet, gravement blessé pendant les Jeux Olympiques de Paris-2024, Moula est resté éloigné des circuits pendant plusieurs mois, et après son rétablissement, il a préféré se consacrer aux soins et à la remise en forme. Ce n'est qu'au mois de février dernier qu'il a repris du service, en prenant part au 800 mètres du meeting en salle "Gold Ostrava", disputé à Vitkovice, en République tchèque. Il y avait décroché la 3e place, avec un chrono de 1:45.50. Cinq jours plus

tard, lors de sa deuxième course officielle depuis la reprise, l'Algérien de 26 ans a frappé fort, en réalisant la troisième meilleure performance mondiale de l'année sur 800 mètres, en bouclant cette distance en seulement 1:45.11. C'était lors du meeting en salle de Metz, disputé dans le Nord-Est de la France. La troisième course de Moula s'est déroulée en la mi-mai courant à Doha (Qatar), à l'occasion de la troisième étape de Ligue de Diamant, où il s'était contenté de la quatrième place, avec un chrono de 1:43.55".

ATHLÉTISME

Nouveau record pour Bar au lancer du marteau

L'athlète Djaber Bar a établi un nouveau record d'Algérie au lancer du marteau chez les moins de dix-huit ans, avec un jet à 66,43 mètres, réalisé samedi matin à Alger, lors de la IIIe Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée au SATO du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf. Drivé par l'entraîneur Sadek Dahmane, le jeune international algérien bat son propre record national dans

cette spécialité, qui était de 63,79 mètres, et qu'il avait établi fin 2024. Ce samedi, il a commencé par améliorer cet ancien record avec un jet à 64,32 mètres, puis il a réussi un jet à 65,39 mètres au deuxième essai, avant de terminer avec un jet à 66,43 mètres, retenu comme le nouveau record d'Algérie dans cette spécialité chez les garçons de moins de 18 ans. Djaber Bar a donc battu trois record

nationaux en l'espace d'une seule demi-journée, prouvant ainsi son importante progression par rapport au mois de septembre dernier, où il s'était contenté d'une médaille de bronze aux Championnats arabes des U18, disputés à Al-Taïf, en Arabie saoudite. L'Algérie y avait décroché la deuxième place au classement final, avec un total de 18 médailles : 7 or, 2 argent et 9 bronze.

REAL MADRID

Mbappé se rapproche du Soulier d'Or

Unique buteur du jour pour le Real Madrid, Kylian Mbappé a offert une dernière victoire de la saison au géant espagnol samedi (2-0), face à la Real Sociedad, et s'est rapproché de son premier Soulier d'Or européen. Dans une rencontre marquée par les hommages aux deux «légendes» madrilènes Carlo Ancelotti et Luka Modric, Mbappé, buteur en deux temps sur un penalty d'abord arrêté par le gardien adverse (39e, 1-0), puis d'une reprise du gauche en fin de partie (84e, 2-0) a conforté sa place de «Pichichi». Avec ces 30e et 31e réalisations de la saison en 34 matchs, l'attaquant français est désormais presque assuré de terminer meilleur buteur du championnat espagnol, puisqu'il compte désormais sept longueurs d'avance sur le Polonais du FC Barcelone Robert Lewandowski. Il est aussi bien parti pour remporter pour la première fois le Soulier d'Or européen, avec 43 buts inscrits toutes compétitions confondues, équivalent à 62 points, devant le Suédois du Sporting Viktor Gyökeres (58.5). Seul un quintuplé de l'Egyptien de Liverpool Mohamed Salah contre Crystal Palace pourrait priver Mbappé de cette prestigieuse récompense individuelle, qu'aucun joueur français n'a remporté depuis Thierry Henry avec Arsenal, en 2004 et 2005.

LE FABULEUX HOMMAGE AUX «LÉGENDES» MODRIC ET ANCELOTTI
Les supporters du Real Madrid ont rendu un vibrant hommage à leurs «légendes», Luka Modric et Carlo Ancelotti, qui vont quitter le club madrilène où ils ont tout



gagné, lors du dernier match de Liga de la saison remporté face à la Real Sociedad (2-0). Ovationnés par leur public, le milieu de terrain croate et l'entraîneur italien, émus aux larmes, ont foulé une dernière fois la pelouse du stade Santiago Bernabéu et pris la parole pour conclure leurs aventures respectives: «C'était un honneur, et un plaisir d'entraîner ce club et cette équipe. (...) C'était une aventure fantastique, merci pour tous ces moments. C'était extraordinaire de partager tout cela avec vous. (...) Jamais je ne pourrais oublier chaque jour passé ici. +Hala Madrid, y nada mas!+, je vous aime», a déclaré Ancelotti. «Le moment que je ne voulais jamais vivre est arrivé. Ce fut

un voyage long mais merveilleux. (...) Nous avons tant gagné, nous avons connu des moments fabuleux, mais ma plus grande victoire restera votre affection et votre amour durant toutes ces années», a lancé Modric, entouré de sa femme et de ses trois enfants. Les deux hommes, portés en triomphe par les joueurs madrilènes, avaient déjà reçu un bel hommage avant et pendant la rencontre, que le N.10 merengue a quitté sous une haie d'honneur de ses coéquipiers et de ses adversaires et une splendide ovation. «Merci légende» d'un côté, «Merci Carletto» de l'autre, les tribunes du stade Santiago Bernabéu avaient remercié le

milieu de terrain croate et l'entraîneur italien avant le coup d'envoi avec des tifos à leur effigie. Les supporters merengue ont également tour à tour scandé les noms des deux hommes à la 10e minute, le numéro emblématique de Modric, affiché en grand sur la pelouse lors de l'entrée des joueurs. Les départs du magicien croate de 39 ans, joueur le plus titré de l'histoire du géant espagnol avec 28 trophées remportés en treize saisons dont six Ligue des champions, et du technicien italien, qui va également quitter le Real comme le coach le plus décoré de la Maison Blanche (15 titres), marquent la fin d'une ère dans la capitale espagnole.

EN ATTENDANT FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le Paris SG remporte sa 16e Coupe de France

Le Paris SG a remporté sa 16e Coupe de France, la deuxième d'affilée, en s'imposant face à Reims (3-0), samedi 24 mai au stade de France, à une semaine de sa finale de la Ligue des champions contre l'Inter Milan. Archi favori et dominateur face aux Rémois, 16e de Ligue 1 et baragistes, le récent champion de France a rapidement mené 2 à 0 grâce à Bradley Barcola (16e, 19e) avant qu'Achraf Hakimi alourdisse le score à deux minutes de la pause. En conservant son titre, le PSG a assis sa domination sur la scène nationale après avoir déjà remporté cette saison la Ligue 1 et le Trophée des champions, avant un potentiel quadruplé inédit la semaine prochaine à Munich. Le Stade de Reims, double vainqueur de la compétition en 1950 et 1958, n'a pas existé dans sa première finale de Coupe de France depuis 1977 et devra rebondir dès jeudi lors du barrage retour face à Metz (1-1 à l'aller) pour obtenir son maintien en Ligue 1. Avec ce qui ressemblait à une équipe type, à l'exception de Matvei Safonov

titularisé au poste de gardien et de la non-titularisation au dernier moment de Khvicha Kvaratskhelia, Paris a mis tous les ingrédients nécessaires pour assurer un sixième titre à Luis Enrique à la tête du club et préparer au mieux la finale de la C1.

UN DOUBLÉ SALVATEUR DE BRADLEY BARCOLA
Le contraste était immense samedi soir entre une des meilleurs équipes européennes et une autre qui lutte actuellement pour conserver sa place dans l'élite. Après deux premières occasions chaudes d'Ousmane Dembélé (8e) et de Désiré Doué (13e), le PSG a fait le break en trois minutes d'intervalle grâce au doublé de Bradley Barcola. En manque de confiance ces dernières semaines, et ayant peu à peu perdu sa place dans le onze de départ, l'ancien Lyonnais a converti deux passes décisives parfaites de Désiré Doué, titularisé au dernier moment pour pallier le forfait de Khvicha Kvaratskhelia. D'abord en profitant

d'une passe en profondeur dans l'axe en contre-attaque pour croiser sa frappe (1-0, 16e) puis en n'ayant plus qu'à pousser le ballon au fond des filets (2-0, 19e). Un doublé salvateur et au meilleur moment pour Bradley Barcola, qui n'avait auparavant marqué qu'une seule fois sur ses 17 derniers matches. L'ailier parisien s'est ensuite mué en passeur décisif, quand son centre enroulé du droit a trouvé Achraf Hakimi au second poteau (3-0, 43e). L'addition aurait pu être plus salée mais Ousmane Dembélé a trouvé Yehvann Diouf sur la trajectoire de sa tentative (32e) puis trop croisé sa frappe (40e) tandis que Désiré Doué manquait de tromper le portier rémois sur une frappe déviée (37e). L'issue de cette finale ne faisait plus aucun doute pour les 77 101 spectateurs du Stade de France et Samba Diawara. L'entraîneur champenois a décidé d'effectuer trois changements au retour des vestiaires afin de préserver ses troupes à cinq jours du barrage retour à domicile contre Metz (1-1 à l'aller).

ANGLETERRE

Sunderland retrouve la Premier League

Envers et contre tous. Avec un but inscrit dans le temps additionnel de la finale des playoffs de Championship, Sunderland va jouer en Premier League la saison prochaine. Entraîné par le Français Régis Le Bris et détenu par Kyril Louis-Dreyfus, fils de l'ancien homme d'affaires Robert Louis-Dreyfus, le club des Black Cats est promu grâce sa victoire 2-1 contre Sheffield United, samedi 24 mai à Wembley. Sheffield United avait ouvert le score à la 25e minute par l'intermédiaire de Tyrese Campbell. Mais Eliezer Mayenda a égalisé à la 76e minute, puis Tom Watson a renversé la vapeur à la 90e+5.

LONGUE TRAVERSÉE DU DÉSERT

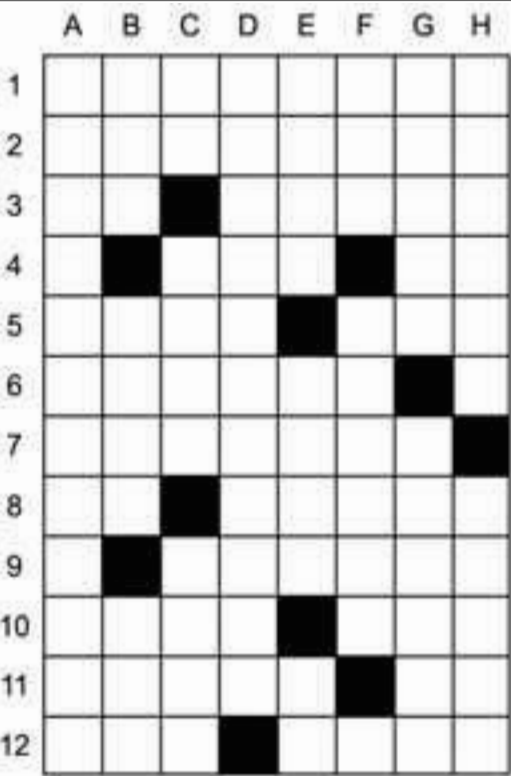
Sunderland avait connu une descente aux enfers en terminant à la dernière place de Premier League en 2017, puis en étant relégué de Championship dès la saison suivante. Le club a végété pendant quatre saisons en League One (troisième division), avant de finalement retrouver le Championship en 2022, peu après le rachat mené par Kyril Louis-Dreyfus. Encore en difficulté la saison dernière, avec une médiocre 16e place, le club s'est redressé avec l'arrivée de Régis Le Bris, parti du FC Lorient au moment de la relégation du club en Ligue 2. Avant de disputer la finale des playoffs, Sunderland a terminé à la 4e place du championnat, malgré une série de défaites dans les dernières journées, puis s'est défait de Coventry City en match aller-retour (1-2 puis 1-1).

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE

Arsenal sacré en battant l'ogre barcelonais

Arsenal, globalement dominé, mais très efficace, a remporté samedi à Lisbonne la Ligue des champions féminine en déjouant tous les pronostics pour battre Barcelone, archi-favori 1-0, grâce à un but de la remplaçante Stina Blackstenius. En faisant entrer à la 68e minute l'attaquante suédoise en même temps que Beth Mead à la place respectivement de Frida Maanum et Chloe Kelly, percluses de crampes, la jeune entraîneuse norvégienne d'Arsenal, Renée Slegers, a permis aux Anglaises de s'offrir en même temps que l'ogre barcelonais, leur deuxième sacre européen. Le premier datant d'il y a 18 ans lors de la saison 2006-2007. Quelques minutes après son entrée en jeu, Blackstenius s'est infiltrée dans la surface catalane, a frappé, obligeant Catalina Coll, la gardienne espagnole à son deuxième sauvetage décisif de l'après-midi (73e). Une minute plus tard, après une passe de Mead dans la surface, elle n'a cette fois laissé aucune chance à Coll pour ouvrir le score (74e, 1-0). Déjà regroupées en défense depuis de nombreuses minutes pour contenir les assauts catalans, les Gunners ont résisté vingt minutes pour s'offrir un magnifique exploit et le scalp d'un troisième géant d'Europe en finale, après celui du Real en quart et de l'Olympique lyonnais en demie. Le Barça des doubles Ballon d'Or Alexia Putellas et Aitana Bonmati ne réalisera pas deux années de suite, un quadruplé incroyable en remportant la C1, le championnat, la Coupe et la Supercoupe d'Espagne.

Mots Croisés



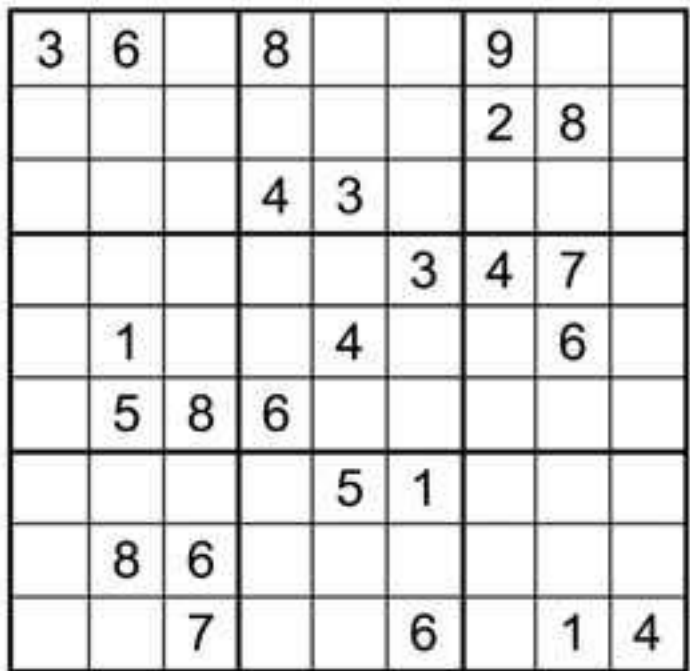
- HORizontalement**
- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
 - B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
 - C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
 - D. Spécialiste des bons branchements.
 - E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
 - F. La voix qui commente. Privé de ventre.
 - G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
 - H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

- VERTICALEMENT**
- 1. Chérubins.
 - 2. Bon pour le job.
 - 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
 - 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
 - 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
 - 6. Dignité musulmane.
 - 7. Le bord du bois.
 - 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
 - 9. Film qui retrace une vie.
 - 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
 - 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
 - 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

OBJETS NON IDENTIFIÉS	SUPPLIAS DIEU	DESSOUS	ABER EN BRETAGNE	TIRA LA LANGUE	PRIVÉS DE MOUVEMENT	
BOURGUIL-GNONNE	PHÉNOMÈNES CÉLESTES	DÉVOREUR DE CONTES	AMATEUR DE SON	POÉSIE MODERNE	MACHIN... TRUC CHOUETTE	
FANTASIE						
EN PENTE RADE						
				LE NOIR LUI CONVIENT BIEN		
CROCHETS DOUBLES						
FÉTIDE EN PHARMACIE			D'UN CHIC TRÈS BRILLANTIQUE			
					C'EST UNE EQUERRE	
STATION ÉMET-TRICE	MANQUE D'AM- FLEUR				ACQUEL- LIS EN FAMILLE	
					ARBRE TROPICAL AU BOIS APPRÉCIÉ	DIFFUSÉ SUR LES ONDES
DETIENS		ÉLÉ- MENTAIRE	MOMENT DE DIS- CUSSION	DE CHAUS- SETTES OU DE CLAQUES	PREFIXE NÉGATIF	
S'ABAN- DONNE (SE)		IL A DÉJÀ TRACÉ LE SILLON	VOILE	SORTIE DE CHIEN	BERYL- LIUM DU CHIMISTE	
TERRE D'ARTIS- TES				IMPOR- TANT MEDIA		
L'IRIDIUM	FLEUR DES JARDINS					
	PETITE BOÎTE					
VIDER UN MELON						
ADDITION						
			CELLE DES CHAMPS EST SIGNÉ DE LIBERTÉ			
A NOUVEAU SUR PIED						

SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVARE	AVEU	BEMOL	BEURRIER	BLESSURE	CIRCUIT	DEFAUT	DUPÉRIE	EGLEFIN
FELONIE	GEAI	HAIRE	HIVER	KAON	MANOEUVRE	OPEN	PATE	PLATE
PROCREER	RAPER	SMOKING	SUBIR	SUBTILE	TAOISTE	VITALITE		
E	B	E	S	V	R	H	R	B
H	G	L	R	U	I	A	V	E
C	N	L	E	V	B	T	E	M
I	I	E	E	S	U	T	A	O
T	K	R	R	F	S	E	I	L
S	O	A	C	I	I	U	O	L
O	M	V	O	U	A	N	R	N
P	S	A	R	N	I	H	G	E
E	T	A	P	E	E	T	A	L

Yasmina Khadra reçoit le Prix du Conseil mondial de la diaspora algérienne

Le romancier algérien Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohammed Moulessehoul, a annoncé samedi 25 mai avoir reçu le Prix du Conseil mondial de la diaspora algérienne (CMDA). Cette distinction lui a été décernée pour l'ensemble de son œuvre littéraire et pour sa contribution à la culture algérienne. L'écrivain a exprimé sa fierté et son émotion, saluant un prix «particulier» qui vient cette fois de ses compatriotes.

Samy Terki

Sur sa page Facebook personnelle, Yasmina Khadra a déclaré que cette reconnaissance venue des représentants de la diaspora algérienne dans le monde est «un important soutien» pour son parcours et aussi «une grande responsabilité» qu'il s'engage à assumer avec sérieux. Il a précisé que, bien qu'il ait remporté de nombreux prix internationaux tout au long de sa carrière, celui-ci a une valeur spéciale pour lui, car il lui est attribué par des Algériens. «Être distingué dans mon propre pays, cela a une valeur toute particulière. Je suis fier de voir que notre communauté à l'étranger est consciente. Nous avons besoin d'un cadre solide pour rassembler les Algériens et contribuer au rayonnement de l'image du pays», a-t-il écrit. Le Conseil mondial de la diaspora algérienne (CMDA) est une organisation qui regroupe des compétences algériennes établies à l'étranger. Elle a pour mission de créer des liens entre les membres de la diaspora et les institutions du pays. Le CMDA met en avant les talents algériens dans différents domaines, notamment la culture, les arts, la recherche et l'innovation. Il vise aussi à renforcer les relations entre les Algériens d'ici et ceux établis à l'étranger. Yasmina Khadra est l'un des écrivains algériens les plus connus dans le monde. Ancien officier de l'ar-

mée, il a choisi un pseudonyme féminin pour publier ses romans, en raison de ses fonctions militaires à l'époque. Il s'est imposé sur la scène littéraire avec des romans traduits dans plus de 40 langues, comme Les Hirondelles de Kaboul, L'Attentat, Ce que le jour doit à la nuit, ou plus récemment Les Vertueux. Il a reçu plusieurs prix littéraires prestigieux, en France, en Allemagne, en Italie, au Liban ou encore au Mexique. Ses romans traitent souvent de la guerre, du fanatisme, des conflits identitaires et de la société algérienne. Il est aussi reconnu pour son style accessible et pour sa manière de raconter des histoires humaines à travers des contextes historiques ou politiques. Ses livres sont étudiés dans plusieurs établissements scolaires et universitaires à l'étranger. La remise de ce prix par le CMDA marque une reconnaissance importante, non seulement pour l'écrivain, mais aussi pour la place de la littérature dans la mémoire et l'identité de la diaspora algérienne. En récompensant Yasmina Khadra, le Conseil souligne l'importance de renforcer les liens entre les créateurs algériens et les membres de la communauté algérienne vivant hors du pays. Cette distinction rappelle que la culture, portée par ses écrivains, artistes et penseurs, reste un pilier essentiel pour l'unité, la visibilité et la fierté d'un peuple, où qu'il se trouve.

S. T.



L'UNIQUE CINÉASTE ALGÉRIEN, AFRICAIN ET ARABE À AVOIR REMPORTÉ LA PALME D'OR

Des artistes et des officiels pleurent la mort de Lakhdar Hamina

Mohamed Lakhdar Hamina est décédé vendredi 24 mai à Alger, à l'âge de 95 ans. Figure centrale du cinéma algérien, il a marqué l'histoire par son engagement artistique et patriotique. L'unique cinéaste algérien, africain et arabe à avoir remporté la Palme d'or au Festival de Cannes, il laisse derrière lui une œuvre immense, saluée en Algérie et dans le monde entier. Ses obsèques ont eu lieu samedi 25 mai au cimetière de Sidi Yahia à Alger, en présence de nombreuses personnalités politiques, culturelles et artistiques. Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, était présent. Il a déclaré : «L'Algérie a perdu, en la personne du grand cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina, une figure emblématique du septième art, un réalisateur de grande renommée, ayant reçu de prestigieuses récompenses internationales». Le ministre a aussi rappelé que le défunt était «un grand cinéaste-moudjahid qui a inscrit en lettres d'or son nom dans le paysage culturel et cinématographique algérien et mondial». Il a assuré que son ministère continuerait à œuvrer pour

«redonner au cinéma algérien ses lettres de noblesse». Kamel Sidi Said, conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la Communication, a exprimé sa tristesse. «C'est un géant du cinéma qui nous quitte, un moudjahid qui a défendu sa patrie par le passé et qui a milité après l'indépendance pour un cinéma de qualité, jusqu'à sa consécration à l'échelle mondiale», a-t-il déclaré. Il a souligné la «renommée internationale» du réalisateur, qu'il a qualifiée de «fierté pour l'Algérie». Mustapha Ayad, comédien et metteur en scène, se souvient de sa rencontre avec le réalisateur en 1967, lors du tournage de Hassen Terro. «Je suis profondément attristé par la perte d'un grand homme qui a voué sa vie au service de la culture et du cinéma algériens», a-t-il confié. Le compositeur Safy Boutella, connu pour ses musiques de films en Algérie et à l'étranger, a lui aussi salué la mémoire du cinéaste. Il a déclaré : «L'Algérie perd en Mohamed Lakhdar Hamina une icône de la culture et du cinéma algérien, un réalisateur prolifique qui savait ramener

la réalité à l'écran, et un producteur compétent qui savait faire avancer ses projets». Pour le réalisateur Lotfi Bouchouchi, qui fait partie de la nouvelle génération de cinéastes, «la disparition de Mohamed Lakhdar Hamina représente une grande perte pour l'Algérie». Il a ajouté : «J'ai vu tous ses films. Il savait passer de la comédie au drame avec une grande subtilité, une qualité de l'image et une profondeur inouïes». Mourad Chouih, directeur du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), a souligné la coïncidence frappante, la mort de Lakhdar Hamina est survenue le jour du 50e anniversaire de sa Palme d'or à Cannes, reçue en 1975 pour Chronique des années de braise. «Les jeunes cinéastes devraient s'inspirer de son œuvre et de son parcours singulier», a-t-il déclaré. Zineddine Arkab, directeur du Centre algérien du développement du cinéma (CADC), a parlé d'un «grand cinéaste au charisme imposant». Selon lui, «l'œuvre du défunt demeurera un exemple à suivre pour tous les cinéastes, notamment ceux des générations futures».

Amar Rabia, ancien caméraman et technicien de l'équipe de Mohamed Lakhdar Hamina, aujourd'hui président de l'association culturelle Lumières pour le cinéma, a témoigné de la rigueur du réalisateur : «Il dirigeait les personnels techniques et artistiques d'une main de maître. Il faisait preuve de pragmatisme, de précision et d'humanisme». Mohamed Lakhdar Hamina, né en 1929, est l'auteur de nombreux films marquants : Le Vent des Aurès (1966), Décembre (1972), Chronique des années de braise (1975), Sandstorm (1982), Le Cri des hommes (1991) ou encore Twilight of Shadows (2014). Sa filmographie a traversé les époques, mettant en lumière les luttes, les espoirs et les contradictions de l'Algérie contemporaine. Sa Palme d'or à Cannes reste, encore aujourd'hui, un fait unique dans le monde arabe et africain. Ce prix international avait consacré le cinéma algérien au plus haut niveau et inscrit définitivement le nom de Mohamed Lakhdar Hamina dans l'histoire mondiale du septième art.

S.T.

16

●

Alger

20°

●

Ouargla

21°

●

Oran

19°

●

Constantine

19°

FADJR

03:53

DOHR

12:45

ASR

16:35

MAGHREB

19:56

ISHA

21:31

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DÉCERNE LA MÉDAILLE "ATHIR" AU MOUDJAHID SALAH GOUDJIL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décerné, hier, la médaille de l'ordre du Mérite national au rang "Athir" au moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation qui achève son parcours professionnel au sein de cette prestigieuse institution constitutionnelle qu'il a remarquablement servie avec compétence et intégrité. Cette distinction honorifique envers le moudjahid Salah Goudjil constitue une reconnaissance de son engagement dans la lutte de libération nationale et dans la bataille de l'édification et de la construction.

COUPE ARABE DE LA FIFA

L'ALGÉRIE DANS LE GROUPE D

L'équipe algérienne de football des joueurs locaux A' évoluera dans le groupe D, avec notamment l'Irak, à la phase finale de la Coupe arabe de la FIFA-2025, prévue au Qatar (1-18 décembre), selon le tirage au sort effectué ce dimanche soir à Doha. Outre l'Irak, les "Verts" affronteront au premier tour les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. L'Algérie tentera d'y défendre sa couronne, après s'être imposée lors de la 1re édition en battant la Tunisie 2-0 (après prolongation), le 18 décembre 2021 à Doha.

FAF/FORMATION DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES

DÉBUT DU 5^e ET DERNIER MODULE À FOUKA

Le cinquième et dernier module du stage de formation destiné aux préparateurs physiques (2^e groupe) a débuté samedi, au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (wilaya de Tipaza), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Ali Moucer, directeur technique national, qui a souhaité la bienvenue aux stagiaires et leur a exprimé ses vœux de réussite pour cette dernière étape de la formation, souligne la même source. Le programme comprend des tests pratiques d'évaluation de la condition physique au stade de Koléa, ainsi que des épreuves écrites sur les aspects théoriques, dans le cadre de l'évaluation finale de leur parcours de formation. Ce module se poursuivra jusqu'au 27 mai, date de clôture du stage.

R.S.

GRÈCE

PLUS DE 500 MIGRANTS SECOURUS AU LARGE DE L'ÎLE DE CRÈTE

Plus de 500 migrants ont été secourus ces derniers jours au large de l'île de Crète (sud), en Grèce, ont indiqué dimanche les gardes-côtes grecs. Dans cinq interventions différentes pendant la journée de samedi, 280 personnes au total ont été secourues, dont 13 mineurs, a précisé la même source dans un communiqué. Quatre interventions ont eu lieu au large de la petite île de Gavdos, au sud de la Crète, en Méditerranée orientale. La cinquième concernait un groupe de 53 personnes qui a débarqué samedi d'un bateau gonflable à Dyskos, dans le sud de la Crète. Vendredi, 263 personnes, dont dix mineurs, ont été secourues dans cinq interventions différentes, dans la même zone, selon la même source.

L'Espagne n'autorisera pas la vente d'armes à Israël

Madrid a accueilli, hier, une rencontre du groupe de contact arabo-islamique sur Gaza et de plusieurs pays européens, lors de laquelle les participants ont de nouveau appelé à la fin de la guerre.

À cette occasion, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, dont le pays a reconnu l'État palestinien il y a tout juste un an, a appelé la communauté internationale à imposer des sanctions à l'entité d'occupation israélienne pour qu'elle mette fin à son agression contre la bande de Gaza. « L'aide doit entrer à Gaza en grande quantité, sans entrave et de manière impartiale, afin qu'Israël ne décide pas qui peut manger et qui ne le peut pas », a-t-il indiqué. Il a par ailleurs condamné, dans des déclarations de presse publiées par Europa Press, les violations israéliennes répétées des droits de l'homme en Palestine occupée, appe-

lant l'Union européenne à suspendre l'accord d'association avec Israël pour violation de l'article 2, qui traite du respect des droits de l'homme. Albares a souligné qu'Israël n'avait pas d'objectif militaire dans son opération dans la bande de Gaza et que son pays n'autoriserait pas la vente d'armes à Israël. À noter que la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, a déjà appelé à une révision de l'accord d'association UE-Israël à la lumière de la guerre en cours dans la bande de Gaza et de la détérioration de la situation humanitaire.

B.B.



FOOTBALL : XABI ALONSO NOMMÉ ENTRAÎNEUR DU REAL MADRID

Le Real Madrid a annoncé hier la nomination officielle de Xabi Alonso comme entraîneur pour remplacer dès le 1er juin l'Italien Carlo Ancelotti qui a pris la direction de la sélection du Brésil. "Xabi Alonso sera l'entraîneur du Real Madrid pour les trois prochaines saisons, du 1er juin 2025 au 30 juin 2028", écrit le Real Madrid dans un communiqué. En fin de cycle, la Maison Blanche a mis fin au suspense en officialisant la signature pour trois sai-

sons, "jusqu'en juin 2028", de Xabi Alonso, qui avait annoncé il y a deux semaines son départ du Bayer Leverkusen, où il a fait ses preuves en menant le club allemand vers un triplé historique (Bundesliga, Coupe d'Allemagne, Supercoupe) en 2024. À 43 ans, l'ex-milieu de terrain et stratège de Liverpool (2004-2009), du Real (2009-2014) et du Bayern Munich (2014-2017), champion du monde (2010) et double champion d'Europe (2008, 2012)

avec la sélection espagnole, revient à Madrid, où il avait fait ses gammes comme entraîneur chez les jeunes quelques mois seulement après la fin de sa carrière, en 2018. Tandis qu'Ancelotti va prendre la tête de la sélection brésilienne, l'emblématique N. 14 va lui succéder dès le 1er juin, en vue du Mondial des clubs (14 juin - 13 juillet). Il aura, après avoir mené Leverkusen vers le premier sacre de son histoire l'an dernier, une mission délicate :

R.S

LA GENDARMERIE SAISIT PLUS DE 4 KG DE COCAÏNE À ALGER

Le service de recherche et d'investigation de Cheraga a procédé, en collaboration avec l'escadron de sécurité routière (ESR) de Zeralda relevant de la Gendarmerie nationale, au démantèlement d'un réseau de trafic de cocaïne dans la wilaya d'Alger et à la saisie de plus de 4 kg de cette drogue dure, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes

ses formes, "le service de recherche et d'investigation de Cheraga a procédé, en coordination avec l'escadron de sécurité routière de Zeralda, au démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dures (cocaïne) dans la wilaya d'Alger", précise la même source. "Après que des éléments de l'escadron de sécurité routière de Zeralda ont procédé, au niveau d'un point de contrôle sur la voie express de l'Ouest, à l'in-

terception de deux véhicules pour les soumettre à la fouille, le conducteur du premier véhicule a pris la fuite, tandis que le deuxième véhicule a été intercepté", ajoute la même source, soulignant que la fouille du véhicule a permis la découverte de paquets de cocaïne pesant 3,300 kg, outre l'arrestation de deux individus et la saisie du véhicule". À l'issue de l'enquête et de l'interrogatoire des individus

arrêtés, il a été procédé à l'identification du principal suspect, qui est en état de fuite, et à la perquisition de son domicile, où une autre quantité de cocaïne, pesant 850 grammes, une somme d'argent et des morceaux de kif traité ont été retrouvés", note le communiqué. Après parachèvement des procédures légales, "les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

IRAK : LES RÉSERVES D'EAU AU PLUS BAS DEPUIS 80 ANS

Les réserves d'eau d'Irak sont au plus bas depuis 80 ans, en raison d'une faible saison des pluies et d'une chute du débit des mythiques fleuves Tigre et Euphrate, a indiqué dimanche le ministère des Ressources hydriques. La pénurie d'eau, pire qu'en 2024, va contraindre les autorités à limiter la superficie des champs cultivés cet été, a détaillé le porte-parole du ministère, Khaled Chamal, cité par des médias. Frappé de plein fouet par le changement climatique, l'Irak

souffre de températures en hausse et d'épisodes de sécheresse qui s'enchaînent depuis au moins cinq ans. En outre, "l'Irak reçoit actuellement moins de 40 % des quantités d'eau qui devraient lui parvenir, c'est très clair, on peut le voir avec les débits du Tigre et de l'Euphrate", affirme M. Chamal. "L'année dernière nos réserves stratégiques (en eau) étaient meilleures, le double de ce que nous avons actuellement", souligne-t-il. "En début de saison estivale, nous devrions avoir

pas moins de 18 milliards de mètres cubes, maintenant nous en sommes à environ 10 milliards". "En 80 ans, nous n'avons jamais eu de réserves aussi basses", reconnaît ce responsable, mettant en cause des pluies hivernales moins importantes cette année. Comme la sécheresse nécessite d'arbitrer les usages pour garantir de l'eau potable à 46 millions d'Irakiens, les autorités ont dû réduire ces dernières années les surfaces agricoles cultivées.